



CIR Cadre intégré renforcé
Le commerce pour le développement des PMA

Rapport annuel du CIR 2024

Partenariats durables,
résultats pérennes



Le Cadre intégré renforcé (CIR) réunit des partenaires et des ressources pour aider les pays les moins avancés (PMA) à mettre le commerce au service de la réduction de la pauvreté, de la croissance inclusive et du développement durable.

Organisations partenaires du CIR

Fonds monétaire international (FMI)

Centre du commerce international (ITC)

ONU commerce et développement
(CNUCED)

Programme des Nations unies
pour le développement (PNUD)

Groupe de la Banque mondiale

Organisation mondiale du
commerce (OMC)

Organisation des Nations unies pour le
développement industriel (ONUDI)

ONU Tourisme

Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR

Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Donateurs du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR



Table des matières

Avant-propos de la Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce	4
Message du Président du Conseil du CIR	6
Message de la Présidente du Comité directeur du CIR	7
Message du Directeur exécutif du Secrétariat exécutif du CIR	8
Aperçu de la Phase Deux du CIR avec les ajouts du Dispositif intérimaire du CIR	10
Zones d'intervention	12
Fonctionnement du CIR	13
En quoi le CIR est-il unique ?	14
Le Dispositif intérimaire du CIR: Assurer la continuité des financements en faveur des PMA	16
Domaines prioritaires du Dispositif intérimaire du CIR	18

01	Soutenir l'intégration et la durabilité des UNMO	20
02	Soutenir l'intégration des PMA dans le système commercial mondial	26
03	Contribuer à un commerce durable et inclusif	34
04	Promouvoir l'engagement et les investissements du secteur privé dans les PMA	38
05	Mobiliser des ressources supplémentaires	42
06	Suivi des impacts des projets antérieurs du CIR	46
07	Les opérations du CIR: Une programmation souple et efficace	50
08	Annexes	62
	Résultats par indicateurs	63
	Liste des projets du Dispositif intérimaire du CIR	70
	Glossaire	71



Avant-propos de la Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce

Le commerce est un outil pour améliorer la vie des populations: il permet de relever leur niveau de vie, de créer des emplois et de promouvoir la durabilité de l'environnement qui les entoure. Tels sont les objectifs inscrits dans les accords fondateurs de l'OMC. La 13^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, en 2024, a réaffirmé l'engagement des Membres à promouvoir un développement inclusif et durable par le biais du commerce.

Mais tous les pays ne disposent pas des mêmes capacités pour saisir les opportunités qu'offrent les marchés internationaux. Pour les PMA en particulier, renforcer leurs moyens d'accéder au commerce transfrontalier est essentiel pour qu'ils puissent pleinement bénéficier des retombées du commerce mondial. Un appui ciblé à travers le CIR joue un rôle fondamental pour permettre aux PMA de surmonter les obstacles qui les maintiennent en marge des réseaux mondiaux d'approvisionnement.

Malgré les vents contraires qui soufflent sur le commerce mondial aujourd'hui, celui-ci demeure un moteur de développement irremplaçable – une des nombreuses raisons pour lesquelles il est crucial de préserver une économie mondiale ouverte et prévisible. Depuis 1995, les pays à revenu faible et intermédiaire ont doublé leur part dans les exportations mondiales de marchandises, atteignant plus de 32%, et permettant à 1,5 milliard de personnes de sortir de l'extrême pauvreté. Si certains PMA ont contribué à cette avancée, beaucoup d'autres sont restés à la traîne, et la part

collective des PMA dans le commerce mondial de marchandises est restée autour de 1 pourcent depuis plus d'une décennie – et à moins de la moitié de ce chiffre pour les services.

Ce rapport présente le travail accompli par le CIR en 2024 pour renforcer les capacités commerciales des PMA. L'un des faits marquants de l'année a été l'accession des Comores et du Timor-Leste à l'OMC – à l'issue de longues années de négociations, durant lesquelles le CIR a soutenu les ministères du commerce de ces deux pays afin qu'ils puissent participer plus efficacement aux réunions des groupes de travail, préparer la documentation nécessaire et mettre en place les comités nationaux indispensables à leurs processus d'accession respectifs.

Alors que l'accès aux marchés d'exportation traditionnels devient plus incertain, les PMA devront de plus en plus se tourner vers l'intégration régionale et vers d'autres marchés du Sud global. Le CIR soutient déjà 22 PMA dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et dans l'exploitation des opportunités qu'elle offre. En 2024, une réalisation importante a été l'élaboration de stratégies nationales s'alignant sur les objectifs de la ZLECAf dans dix PMA à travers le continent, permettant d'identifier les produits et services ayant un fort potentiel d'exportation intra-africaine et de définir des actions concrètes pour faciliter leur commerce.

L'avenir du commerce est axé sur les services, le numérique et l'économie verte. Et en 2024, le CIR a travaillé main dans la main avec les PMA pour les aider à accéder à ces nouvelles opportunités. Par exemple, le CIR a soutenu Djibouti dans la promotion d'un tourisme durable, visant à protéger l'écosystème marin du requin-baleine. En Éthiopie, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Lesotho et en Tanzanie, le CIR a accompagné les gouvernements dans la mise en œuvre du Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAf, qui établit un cadre réglementaire pour faciliter le commerce numérique à travers le continent, en traitant de questions telles que l'accès au marché, le traitement des produits numériques, la facilitation du commerce numérique, la gouvernance des données, l'inclusion numérique, etc. Au Cambodge, l'Unité nationale de mise en œuvre du CIR (UNMO) a collaboré étroitement avec des agences internationales et des partenaires de développement afin d'aligner davantage les normes du commerce vert, les règles d'origine et les exigences de la double transition du marché de l'Union européenne.

Le travail du CIR incarne pleinement ce que nous appelons à l'OMC la «re-mondialisation»: bâtir une économie mondiale plus résiliente et plus prospère en intégrant davantage de pays et de populations – y compris les PMA – au cœur des réseaux de production et de commerce mondiaux.

Alors que le CIR entame sa transition, entre la fin de sa deuxième phase et une future troisième phase, le contexte de l'aide au développement a profondément changé, marqué par des réductions importantes des budgets. Dans ce contexte, il est plus urgent que jamais que les partenaires de développement intensifient leur soutien aux PMA. Cela passe aussi par la mobilisation de ressources du secteur privé, afin d'initier une dynamique économique durable que les PMA pourront faire perdurer bien après la fin des projets et des programmes.

Le CIR fait la différence dans les PMA, et j'ai bon espoir que le programme, à travers sa Phase Trois, continuera à réaliser les investissements ciblés nécessaires pour permettre aux populations des PMA d'utiliser le commerce comme levier pour améliorer leurs conditions de vie et leurs moyens de subsistance.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers nos partenaires des PMA et les Donateurs du CIR pour leur engagement et leur soutien. Et j'attends avec enthousiasme cette prochaine phase centrée sur un investissement commercial qui stimule une croissance économique durable et ouvre des voies de développement résilient dans les pays les plus vulnérables du monde.

Dr Ngozi Okonjo-Iweala,
Directrice générale de l'OMC





Message du Président du Conseil du CIR

6 ▲

Avec la fin de la Phase Deux du CIR, 2024 a été une année de transition, d'évaluation et de planification. Une grande partie du travail a consisté à terminer les activités engagées durant la dernière phase, tous les projets de la Phase Deux du CIR devant être clôturés d'ici la fin de l'année, et à concevoir, approuver et lancer les projets relevant du Dispositif intérimaire du CIR.

Le présent rapport expose en détail les premiers impacts des projets de la Phase Deux du CIR en 2024 et les résultats des activités entreprises au titre du Dispositif intérimaire du CIR, qui ont assuré la continuité pendant la transition. En 2024, 42 projets relevant du Dispositif intérimaire du CIR ont été approuvés dans 41 pays, dépassant l'objectif de 40 projets, et le financement total du CIR s'est élevé à 5,26 millions d'USD, avec un cofinancement supplémentaire de 7,2 millions d'USD provenant des gouvernements des PMA et des partenaires de développement. Ce cofinancement important témoigne du profond engagement des PMA à l'égard du programme du CIR.

Le Dispositif intérimaire du CIR a été un instrument de transition important pendant l'élaboration d'un nouveau mécanisme d'appui aux PMA. Grâce au soutien de nos Donateurs – les Émirats arabes unis, la Finlande, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède – le Conseil du CIR a pu

prolonger la mise en œuvre du Dispositif intérimaire jusqu'en septembre 2025, ce qui permettra une transition plus fluide vers un nouveau programme d'assistance technique liée au commerce pour les PMA. Nous sommes sincèrement reconnaissants à ces Donateurs, sans lesquels nous n'aurions pas été en mesure de remédier à l'insuffisance du soutien aux PMA.

Le nouveau programme multilatéral d'assistance commerciale aux PMA sur lequel travaille le Groupe de travail me tient particulièrement à cœur. Au nom du Conseil du CIR, je tiens à remercier le Groupe de travail, le Secrétariat exécutif du CIR (SE) et le Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (GFAS) pour avoir assuré la continuité tout en préparant la phase suivante.

Nous nous réjouissons de renforcer encore davantage notre collaboration avec les Donateurs du CIR, nos partenaires de développement et les gouvernements des PMA, afin d'œuvrer ensemble à la création d'opportunités communes fondées sur un commerce mutuellement avantageux.

S.E. M. Yackoley Kokou Johnson,
Ambassadeur et Représentant permanent de la République du Togo auprès de l'Organisation des Nations unies et des autres organisations internationales à Genève



Message de la Présidente du Comité directeur du CIR

L'importance de l'intégration des PMA dans l'économie mondiale est indéniable. Au cours des deux phases du programme du CIR, nous avons pu constater à quel point le commerce était efficace pour créer des emplois et des opportunités économiques, et pour sortir des millions de personnes, notamment des enfants, des femmes et d'autres groupes vulnérables, de l'extrême pauvreté.

Les initiatives de transformation numérique, telles que la plate-forme de commerce électronique du Cambodge, ont permis aux entrepreneurs des PMA de prendre pied dans le commerce virtuel, et plus de 170 000 femmes ont jusqu'à présent bénéficié des interventions du CIR.

Ces questions me tiennent particulièrement à cœur et j'ai été très heureuse de suivre de près les efforts déployés pour améliorer la capacité productive, l'accès aux marchés internationaux et la compétitivité des économies des PMA sur la scène mondiale.

Le passage de la Phase Deux du CIR au Dispositif intérimaire du CIR s'est déroulé dans un contexte marqué par des préoccupations économiques et climatiques mondiales urgentes. Ces défis soulignent plus que jamais la pertinence du CIR, et l'importance de ses mécanismes uniques et de son action sur le terrain pour promouvoir des pratiques commerciales durables.

En 2024, la 13^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC à Abou Dhabi et l'Examen global de l'Aide pour le commerce de l'OMC ont souligné l'importance de la connectivité numérique, de l'intégration du commerce et de la sécurité alimentaire. Je suis convaincue que, dans le cadre du nouveau programme d'aide liée au commerce en faveur des PMA, une attention particulière sera accordée aux femmes et aux autres groupes vulnérables afin que personne ne soit laissé pour compte.

Je remercie le Conseil du CIR, les Donateurs du CIR, le SE, le GFAS, les gouvernements des PMA et l'ensemble du personnel pour leurs efforts constants en vue de mettre le commerce au service des valeurs communes et de la concrétisation des opportunités offertes. Nombreux sont les défis qui nous attendent, mais notre détermination à les surmonter est inébranlable.

S.E. Mme Heidi Schroderus-Fox,

Ambassadeure et Représentante permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations unies et des organisations internationales à Genève





Message du Directeur exécutif du Secrétariat exécutif du CIR

Le présent rapport donne un aperçu des résultats obtenus en 2024, période de transition durant laquelle nos efforts visant à achever les projets de la Phase Deux du CIR ont été menés en parallèle avec la mise en œuvre du Dispositif intérimaire du CIR. Dans le cadre de ce dispositif, la plupart des activités et des financements ont été concentrés dans huit domaines prioritaires: la durabilité des UNMO du CIR; le suivi et les enseignements tirés des projets antérieurs du CIR; le renforcement des capacités liées au commerce; la mobilisation des ressources; l'intégration commerciale régionale; le commerce durable et inclusif; la participation du secteur privé; et l'aide au reclassement des PMA et à leur accession à l'OMC.

Notre travail s'articule autour de trois grands axes. Premièrement, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à la clôture de tous les projets en suspens de la Phase Deux du CIR, notamment en documentant les succès obtenus et les enseignements tirés.

Deuxièmement, le Dispositif intérimaire du CIR a servi de mécanisme transitoire qui, grâce au généreux soutien des Donateurs du CIR, a permis de maintenir et de financer les projets en cours et les activités de renforcement des capacités. Preuve de confiance, l'objectif de cofinancement du Dispositif intérimaire du CIR, fixé à 5 millions d'USD, a été dépassé de

45%, certains gouvernements de PMA, tels que le Bénin, le Mali et le Burkina Faso, ayant apporté respectivement 1,7 million d'USD, 771 000 USD et 643 000 d'USD, en complément des 150 000 USD fournis par le CIR à chacun de ces pays.

Nous avons observé une augmentation de la production et du commerce, avec une hausse de la valeur des exportations de marchandises et de services de 158 millions d'USD. Au Togo, par exemple, une évaluation indépendante du projet de développement de la chaîne de valeur du soja soutenu par le CIR a mis en évidence un accroissement marqué de la production, les exportations étant passées de 9 400 tonnes en 2015 à 160 000 tonnes en 2024, soit près de 80 millions d'USD.

Troisièmement, nouvelle preuve de l'ancrage toujours plus grand des PMA dans les systèmes commerciaux mondiaux et régionaux, nous avons célébré en 2024 l'accession des Comores et du Timor-Leste à l'OMC. Le Bhoutan, l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan du Sud sont quant à eux candidats à l'accession et bénéficient d'un soutien à cette fin. Le CIR a également continué d'aider les PMA d'Afrique à tirer parti de la ZLECAf, le bloc commercial qui compte le plus de membres au monde.

Ces résultats témoignent de l'efficacité de nos efforts pour accroître la durabilité des UNMO et mieux les intégrer dans les plans de développement et les structures de gouvernance nationaux. C'est ainsi que, par exemple, le Bhoutan, le Cambodge, l'Éthiopie, le Rwanda, la Tanzanie et d'autres ont pu accroître leur productivité et mobiliser de nouvelles sources de financement.

Ces réalisations, ainsi que d'autres qui sont décrites en détail dans le présent rapport, soulignent l'impact positif des projets du Dispositif intérimaire du CIR sur la production, les exportations et l'accès aux marchés, et démontrent l'efficacité du programme pour soutenir les PMA.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans les Donateurs du CIR, dont la contribution cumulée de 10,5 millions d'USD au Dispositif intérimaire du CIR a permis de financer 42 projets dans 41 PMA. Nous les remercions pour leurs généreuses contributions.

Nous remercions également le Conseil du CIR et le Comité directeur du CIR pour leur gestion avisée, ainsi que la Directrice générale de l'OMC et son équipe pour leurs conseils et leur soutien constants. Nous nous réjouissons à la perspective d'un partenariat encore plus solide dans le cadre du futur programme multilatéral d'appui au commerce en faveur des PMA qui soit encore plus agile, efficace et transformateur.

Ratnakar Adhikari,
Directeur exécutif,
Secrétariat exécutif du CIR à l'OMC



APERÇU DE LA PHASE DEUX DU CIR

avec les ajouts du Dispositif intérimaire du CIR

37 pays ont intégré le commerce dans leurs nouveaux plans nationaux de développement (PND) durant la Phase Deux du CIR.

3 pays supplémentaires soutenus pour intégrer le commerce dans leurs PND en 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

26 pays ont bénéficié d'une aide pour participer à la ZLECAf dans le cadre de la Phase Deux du CIR.

22 pays (dont 7 nouveaux non soutenus durant la Phase Deux) soutenus pour s'engager dans la ZLECAf dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

175 projets ont été entrepris.

42 projets supplémentaires sont en cours dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

143 millions d'USD ont été versés au Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (FASCIR) au cours de la Phase Deux du CIR.

10,5 millions d'USD versés au Fonds d'affectation spéciale pour le Dispositif intérimaire du CIR.

Plus de **170 000 femmes** ont bénéficié d'une formation ou d'un soutien.

4 798 femmes ont été formées ou aidées dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

Pour chaque **USD** décaissé par le FASCIR durant la Phase Deux du CIR, il y a eu un cofinancement de **0,5 USD**.

Pour chaque USD décaissé par le FASCIR, il y a eu 1,3 USD de cofinancement dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

10 PMA ont bénéficié d'un soutien en vue de leur accession à l'OMC.

5 PMA ont bénéficié d'un soutien en vue de leur accession à l'OMC et après leur accession dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

45 des 48 UNMO ont été intégrées dans les structures gouvernementales des PMA au cours de la Phase Deux du CIR.

11 UNMO ont amélioré leur taux d'intégration dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

Plus de **50 000 emplois (dont 45% pour des femmes)** ont été créés par les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) bénéficiaires du CIR au cours de la Phase Deux du CIR.

Plus de 7 000 emplois, dont 92% pour des femmes, ont été créés en 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

2 milliards d'USD de financement lié aux structures du CIR ou aux Études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC).

186 millions d'USD mobilisés par les structures du CIR dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

Le CIR en bref

Le CIR est le seul partenariat multilatéral destiné exclusivement à aider les PMA à utiliser le commerce comme un moteur de croissance, de développement durable et de réduction de la pauvreté. Il repose sur un modèle unique articulé autour d'UNMO implantées localement et intégrées dans les structures nationales de gouvernance, principalement les ministères du commerce, afin de garantir l'appropriation locale, l'optimisation des ressources et l'instauration d'un bien public durable.

Les 51 pays participants, les 26 Donateurs et les huit Organisations partenaires du CIR travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements, les organismes de développement, la société civile et les milieux universitaires afin de mobiliser l'expertise et les ressources nécessaires pour s'attaquer aux problèmes des PMA les plus urgents en matière de commerce et de développement. Le SE est stratégiquement hébergé par l'OMC afin de faciliter une coordination et une collaboration accrues, et fournit un soutien adapté aux PMA en fonction de leurs priorités nationales et des impératifs multilatéraux.

La cible 8.a des Objectifs de développement durable (ODD), qui prévoit d'accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier les PMA, reconnaît expressément le rôle du CIR dans la réalisation de cette cible.

Le Programme d'action de Doha en faveur des PMA 2022-2031 reconnaît les résultats obtenus par le CIR pour renforcer les capacités institutionnelles et productives des PMA, conformément à l'objectif du Programme 2030 de «ne laisser personne de côté» et s'inscrit dans leur prolongement.

Contenu du rapport

En 2024, tous les projets de la Phase Deux du CIR étaient achevés et, ce qui était une première en matière de transition, le Dispositif intérimaire du CIR a permis d'assurer la continuité et la durabilité des investissements antérieurs alors qu'une phase ultérieure était décidée.

Avec la fin de la Phase Deux du CIR et pendant les discussions sur la phase suivante, les Émirats arabes unis, la Finlande, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède ont apporté une contribution financière essentielle de 10,5 millions d'USD au Dispositif intérimaire du CIR. Cette contribution a été cruciale, car le Dispositif a ainsi largement contribué à minimiser les risques de perturbation liés à une interruption de l'aide aux PMA.

Le Rapport annuel 2024 du CIR présente les résultats classés selon les principaux domaines thématiques intégrés dans le Dispositif intérimaire du CIR: soutenir l'intégration et la durabilité des UNMO; favoriser l'intégration des PMA dans le système commercial mondial et régional; contribuer à un commerce durable et inclusif; promouvoir l'engagement et les investissements du secteur privé dans les PMA pour le développement du commerce; mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement du commerce; et assurer le suivi et l'évaluation (S&E) des projets antérieurs du CIR.

ZONES D'INTERVENTION



12

AMÉRIQUES

Haïti

AFRIQUE

Angola
 Bénin
 Burkina Faso
 Burundi
*Cabo Verde**
 Comores
 Djibouti
Érythrée
 Éthiopie
 Gambie
 Guinée
*Guinée équatoriale**
 Guinée-Bissau
 Lesotho
 Libéria
 Madagascar
 Malawi
 Mali
 Mauritanie

Mozambique
 Niger
 Ouganda
 République centrafricaine
 République démocratique du Congo
 Rwanda
 São Tomé-et-Principe
 Sénégal
 Sierra Leone
 Somalie
Soudan
 Soudan du Sud
 Tanzanie
 Tchad
 Togo
 Zambie

MOYEN-ORIENT

Yémen

ASIE

Afghanistan
 Bangladesh
 Bhoutan*
 Cambodge
*Maldives**
Myanmar
 Népal
 RDP lao
 Timor-Leste

PACIFIQUE

Îles Salomon
 Kiribati
*Samoa**
 Tuvalu
 Vanuatu*

Les pays énumérés en jaune et en italique n'avaient pas de projets CIR actifs en 2024 (Afghanistan, Cabo Verde, Érythrée, Guinée équatoriale, Maldives, Myanmar, Samoa, Soudan et Yémen).

* Pays reclassés.

FONCTIONNEMENT DU CIR

NOS TRAVAUX

NOS RÉSULTATS

NOS BUTS



**PROCESSUS PILOTÉ PAR LES PAYS
PARTENARIATS MONDIAUX ET LOCAUX**

EN QUOI LE CIR EST-IL UNIQUE ?

« Le CIR est un partenaire de longue date dans le parcours commercial du Cambodge, même avant notre accession à l'OMC. Il a appuyé la première Étude diagnostique sur l'intégration du commerce, qui a jeté les bases de notre approche sectorielle du commerce, le Trade SWAp. Le succès du CIR au Cambodge repose sur trois facteurs clés: l'appropriation nationale, incarnée par le Département de la coopération internationale, qui fait office d'UNMO et de passerelle avec les partenaires de développement; la coordination efficace et les partenariats locaux, qui nous ont permis de mobiliser plus de 100 millions d'USD d'appui lié au commerce, dont neuf millions provenant du CIR; et des ressources humaines compétentes, dans lesquelles nous avons investi afin de réduire notre dépendance aux services de consultants externes. Aujourd'hui, l'UNMO est devenu un bien public qui va bien au-delà de la mise en œuvre des projets du CIR. Elle est un moteur de transformation socioéconomique.

S.E. Mme Cham Nimul,
Ministre du commerce, Cambodge. »

L'approche du CIR est fondée sur les principes de l'appropriation par les PMA et de partenariats dynamiques, le soutien étant axé sur les priorités nationales et les domaines où les besoins sont les plus grands. Le CIR utilise autant que possible les compétences locales, appuyées par l'expertise internationale, pour concevoir, face aux défis liés au développement du commerce, les solutions qui ont le plus de chances de contribuer à un changement systémique à long terme. Cette collaboration est pilotée par des UNMO dynamiques intégrées aux ministères du commerce des PMA, qui fonctionnent comme des biens publics durables pour la coordination et la mise en œuvre des activités commerciales. Le partenariat rassemble gouvernements, donateurs, organismes de développement, société civile et secteur privé, qui travaillent de concert pour mettre le commerce et l'investissement au service des PMA.

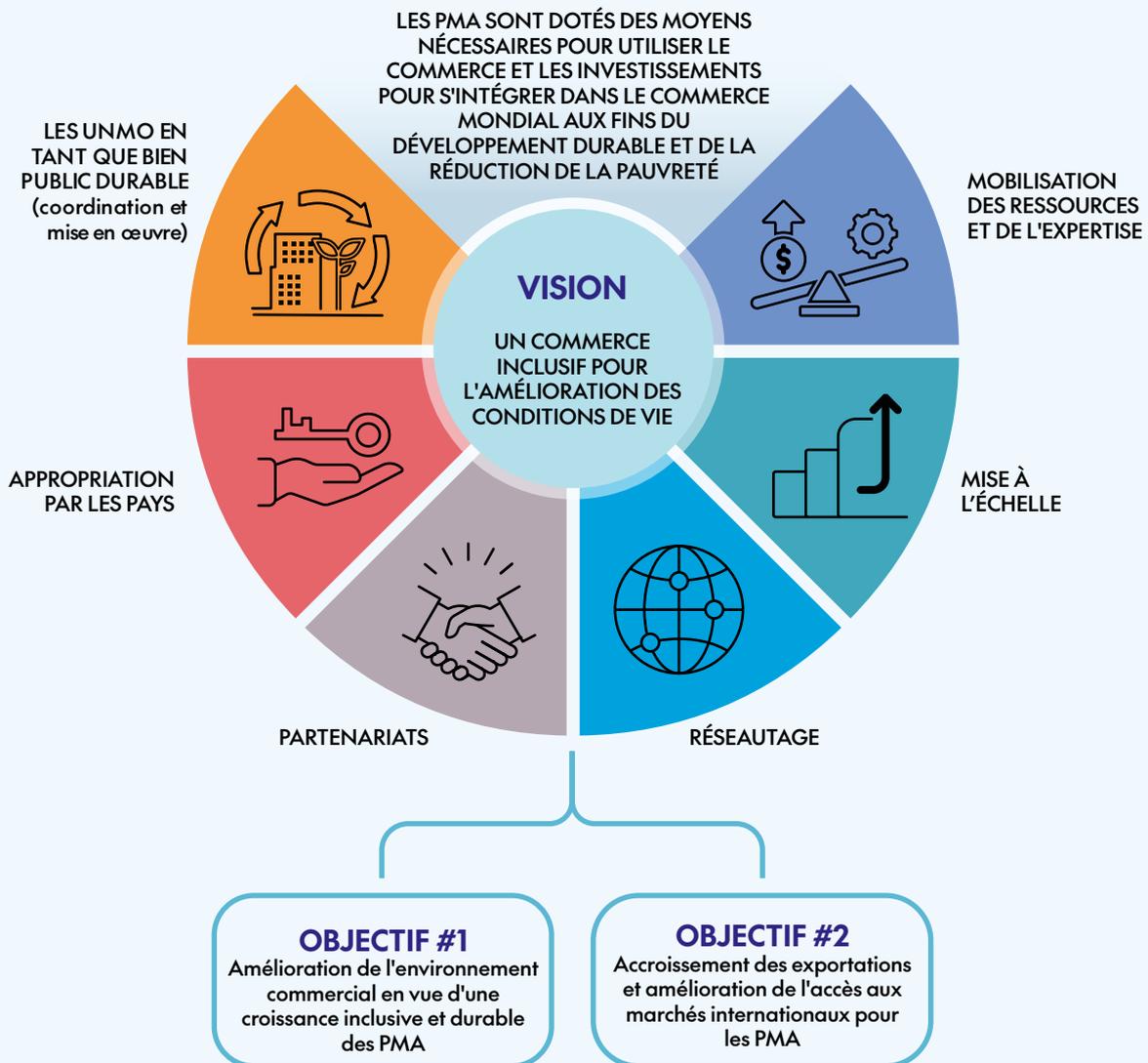
Le CIR se démarque en tant que source prévisible d'Aide pour le commerce destinée à tous les PMA, et est reconnu comme tel dans les ODD et dans l'Article 174 du texte final du Programme d'action de Doha approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies en mars 2022. Il soutient la mobilisation des ressources des gouvernements des PMA, des partenaires de développement et du secteur privé pour faire progresser la mise en œuvre des priorités nationales en matière de commerce et d'investissement, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte. Il intervient dans tous les secteurs des PMA et des pays récemment reclassés, jusqu'à cinq ans après leur changement de catégorie. Fondamentalement, le CIR est un partenaire commercial de longue date sur lequel les PMA peuvent compter, réputé pour sa neutralité, sa réactivité et son approche flexible.

Aspects clés du CIR qui contribuent à ses objectifs, sa mission et sa vision

Le CIR est aligné sur l'ODD 8, qui vise à promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



MISSION



LE DISPOSITIF INTÉRIMAIRE DU CIR:

Assurer la continuité des financements en faveur des PMA

À la fin de la Phase Deux du CIR, le Dispositif intérimaire du CIR a été créé avec l'appui des donateurs afin de pérenniser et de renforcer les résultats obtenus dans le cadre du CIR jusqu'à ce qu'un futur mécanisme multilatéral d'aide aux PMA soit opérationnel. Le Dispositif intérimaire du CIR, qui restera en place jusqu'en septembre 2025, fonctionne selon la même structure de gouvernance, y compris le SE et le GFAS, mais avec une structure allégée qui met l'accent sur l'optimisation des ressources et réduit au minimum les dépenses opérationnelles tant au niveau du programme que des pays.

Le Dispositif intérimaire du CIR a été conçu pour répondre aux besoins et aux priorités des PMA les plus pressants et pouvant être satisfaits dans un délai court et avec un financement limité, pour assurer le maintien de l'engagement et de l'élan. Les critères d'attribution des fonds ont été conçus en fonction essentiellement de l'impact sur le développement et de l'urgence des interventions techniques. Le Dispositif intérimaire du CIR s'est efforcé de poursuivre deux résultats clés de la Phase Deux du CIR, à savoir l'amélioration de l'environnement commercial pour une croissance inclusive et durable dans les PMA, et l'accroissement des exportations et de l'accès aux marchés internationaux pour les PMA.

En décembre 2024, l'aide des Donateurs du CIR au Dispositif intérimaire du CIR, d'un montant de 10,5 millions d'USD, avait permis de financer 42 projets dans 41 PMA. Un cofinancement additionnel de 7,2 millions d'USD a été mobilisé, dépassant l'objectif de 5 millions d'USD initialement prévu.

Le montant total alloué au titre du Dispositif intérimaire du CIR aux 41 PMA bénéficiaires s'est élevé à 5,26 millions d'USD et a permis de soutenir des activités dans huit domaines prioritaires. La part la plus importante, soit 31%, a été allouée à des activités liées à la durabilité des UNMO, suivie par le suivi et la mesure des impacts des projets antérieurs du CIR (17%), le renforcement des capacités liées au commerce (15%), la mobilisation des ressources (10%), le soutien en vue de l'accession/postérieur à l'accession à l'OMC et le soutien aux efforts en vue du reclassement des PMA (10%), l'intégration régionale (9%) et l'intégration du commerce (8%).



Domaines prioritaires du Dispositif intérimaire du CIR

Durabilité des UNMO:

Aider les UNMO à rester intégrées au sein des administrations gouvernementales et à conserver leur pertinence et leur dynamisme dans le cadre des discussions en cours sur un futur mécanisme multilatéral d'Aide pour le commerce en faveur des PMA.

Mobilisation des ressources:

Aider les PMA à collaborer avec les partenaires de développement, les gouvernements et le secteur privé afin de financer leurs priorités en matière de développement du commerce.

Intégration du commerce:

Promouvoir l'intégration du commerce dans les PND, les stratégies et les politiques sectorielles.

Suivi des projets antérieurs

du CIR: Aider les PMA à suivre les impacts des projets antérieurs du CIR et à en rendre compte afin de mobiliser davantage de ressources pour l'Aide pour le commerce.

Accession et post-accession à l'OMC:

Aider les PMA à respecter leurs engagements dans le cadre de l'OMC.

Renforcement des capacités:

Fournir un appui et des formations en matière de commerce et d'investissement aux fonctionnaires et aux acteurs du secteur privé.

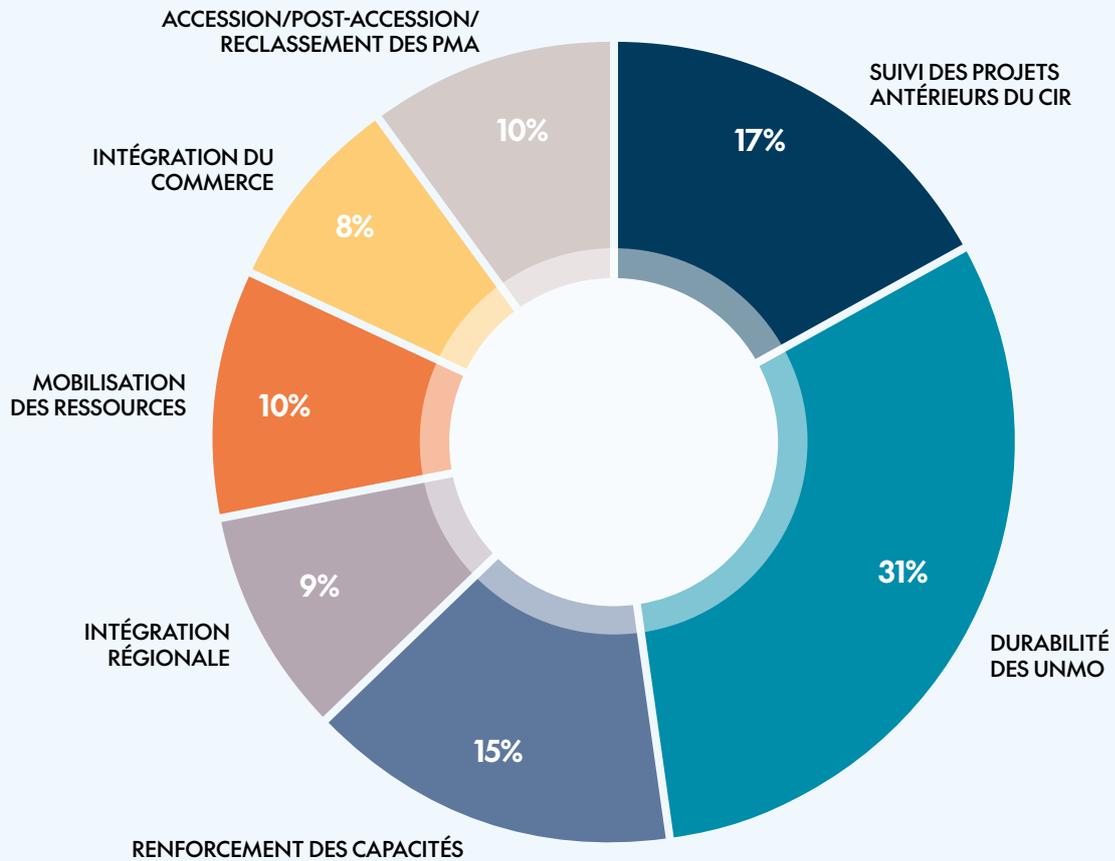
Intégration régionale:

Permettre aux PMA de tirer pleinement parti des accords commerciaux régionaux.

Reclassement des PMA:

Soutenir des interventions ciblées dans les PMA dont le reclassement est programmé.

Répartition des fonds par principaux domaines soutenus par le Dispositif intérimaire du CIR



À la fin de 2024, le taux moyen de mise en œuvre des projets du Dispositif intérimaire du CIR dans les différents pays bénéficiaires était d'environ 69%.

01

Soutenir l'intégration et la durabilité des UNMO

20



En bref

Cible 2025 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:
40 UNMO intégrées.

Résultats 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:
40 UNMO intégrées.

Comment le CIR obtient ces résultats: Les UNMO sont des équipes techniques mises en place par les ministères du commerce des PMA pour appuyer la mise en œuvre de leurs priorités en matière d'Aide pour le commerce. Cet appui consiste notamment à assurer la coordination et la mise en œuvre d'un large éventail de projets et de processus d'Aide pour le commerce, à soutenir le programme d'intégration du commerce et à fournir des services aux principaux organes de coordination multipartites.

L'approche adoptée par le CIR pour appuyer l'intégration et la durabilité des UNMO commence par la définition des fonctions qui leur sont dévolues au sein des ministères du commerce. Dans un premier temps, le CIR couvre le financement de base, en comptant que les gouvernements des pays assumeront progressivement cette responsabilité. Pour faciliter la transition, le CIR collabore avec les gouvernements des PMA afin de planifier l'intégration des UNMO, de donner des conseils sur les modèles qui ont fait leurs preuves et de fournir un financement spécifiquement destiné à la durabilité. En outre, le CIR veille à ce que les UNMO acquièrent la capacité de mobiliser des ressources pour l'Aide pour le commerce et de gérer des projets liés au commerce autres que ceux du CIR, renforçant ainsi leur pertinence et leur durabilité.

Un enracinement plus profond

Les PMA bénéficiaires ont conservé un score d'intégration positif: 40 UNMO des 41 pays où des projets du Dispositif intérimaire du CIR sont mis en œuvre, ont été considérées comme «intégrées». La Somalie, où l'UNMO n'existe pas encore, fait exception. Dans le cadre du Dispositif intérimaire du

CIR, 11 UNMO ont amélioré leur degré d'intégration, dépassant l'objectif fixé à cinq. Le CIR utilise un ensemble de cinq (+1) critères pour évaluer l'intégration des UNMO¹, et un pays est considéré comme «intégré» s'il remplit quatre des cinq critères.

Indicateurs de durabilité

La durabilité des UNMO est évaluée sur la base de trois paramètres:

- Le pourcentage des fonds publics alloué aux coûts de fonctionnement des UNMO par rapport aux contributions du CIR.
- Le pourcentage des fonds publics alloué aux dépenses de personnel des UNMO par rapport aux contributions du CIR.
- Le pourcentage des fonds autres que ceux du CIR mobilisés et gérés par l'UNMO par rapport au financement des projets du CIR.

Si la part des contributions du CIR est, en moyenne, nettement plus élevée pour ces trois paramètres, la durabilité de l'UNMO est considérée comme faible en raison de sa forte dépendance à l'égard du financement du CIR. Inversement, si les contributions du CIR sont, pour les trois paramètres, nettement inférieures en moyenne aux contributions des autres partenaires, tels que le gouvernement ou les partenaires de développement, la durabilité de l'UNMO est considérée comme élevée. L'échelle de notation de la durabilité qui s'applique est la suivante:

- La **durabilité faible** correspond à une contribution moyenne du CIR pour les trois paramètres **égale ou supérieure à 80%**, en comparaison avec le montant des contributions des autres partenaires.
- La **durabilité moyenne** correspond à une contribution moyenne du CIR pour les trois

paramètres comprise entre **50% et 79%**, en comparaison avec le montant des contributions des autres partenaires.

- La **durabilité élevée** correspond à une contribution moyenne du CIR, pour les trois paramètres, **inférieure à 50%**.

Sur la base de cette méthodologie, une évaluation détaillée menée pour tous les pays bénéficiaires du Dispositif intérimaire du CIR a attribué la note «élevée» à 18 UNMO, «moyenne» à 16 UNMO et «faible» à 6 UNMO. Ces notes sont presque comparables à la situation initiale, où la note «élevée» avait été attribuée à 18 UNMO, la note «moyenne» à 14 UNMO et la note «faible» à 8 UNMO.

Si le nombre de pays notés à chaque niveau dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR est presque similaire à celui de la situation initiale, l'évaluation a révélé que, au cours de la période considérée, six UNMO ont vu leur note de durabilité dégradée. Plus précisément, la note de Djibouti, de l'Ouganda et du Togo est passée de «élevée» à «moyenne»; celle de l'Éthiopie est passée de «élevée» à «faible»; et celles du Timor-Leste et des Tuvalu sont passées de «moyenne» à «faible».

À l'inverse, sept UNMO ont amélioré leur degré de durabilité: la note pour Haïti, São Tomé-et-Principe et la Zambie est passée de «faible» à «moyenne»; celle du Bénin est passée de «faible» à «élevée»; et celles du Burkina Faso, de la Sierra Leone et du Soudan du Sud sont passées de «moyenne» à «élevée».

1 L'UNMO est considérée comme intégrée si elle répond à au moins quatre des cinq critères clés suivants i) l'UNMO est hébergée par le ministère compétent en matière de commerce; ii) il existe une décision formelle intégrant l'UNMO dans l'organigramme du ministère; iii) le personnel de l'UNMO est composé de fonctionnaires; iv) l'UNMO assure la coordination de l'assistance technique liée au commerce au niveau du ministère; et v) l'UNMO soutient la coordination des organismes intersectoriels liés au commerce. Outre ces cinq critères, un critère supplémentaire sert à évaluer toute autre fonction ministérielle essentielle assumée par l'UNMO.



Exemples de pays

Le Cambodge met à profit l'UNMO



Au Cambodge, l'UNMO (Département de la coopération internationale) est un service à part entière du Ministère du commerce qui compte plus de 20 agents et dont les tâches vont au-delà de la mise en œuvre des projets du CIR. Elle est chargée de diriger l'élaboration des principaux documents d'orientation et de mobiliser et gérer les fonds d'Aide pour le commerce fournis par d'autres partenaires de développement. L'UNMO a dirigé l'élaboration du Cadre général de politique commerciale destiné à accompagner la sortie sans heurts du pays de la catégorie des PMA d'ici 2029 et à l'aider à tirer pleinement parti du système commercial multilatéral. Elle a également joué un rôle clé dans la mise en œuvre de la célèbre approche sectorielle du commerce (Trade SWAp) du Cambodge, qui était axée sur le renforcement des capacités et réunissait les ministères concernés et les partenaires au sein d'une plate-forme unique pour le développement du commerce. Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, l'UNMO du Cambodge a contribué à mobiliser environ 10,5 millions d'USD pour le projet «Global Access and Trade Expertise» («Accès global et expertise commerciale») de l'Union européenne (UE) lancé en 2024.

Le Cambodge a conservé sa note de 6 sur 6 pour l'intégration de son UNMO ainsi que sa note «**élevée**» concernant la durabilité de cette dernière.



Le Bénin rebondit



À la fin de la Phase Deux du CIR, la durabilité de l'UNMO du Bénin était jugée faible. Le financement du CIR représentait plus de la moitié de l'ensemble des fonds gérés par l'UNMO et des dépenses de fonctionnement. L'unité n'avait pas réussi à mobiliser des ressources autres que celles du CIR au titre de l'Aide pour le commerce, ni à gérer la mise en œuvre d'autres projets d'Aide pour le commerce. Aujourd'hui, grâce à l'engagement continu du CIR via son Dispositif intérimaire, le mandat de l'UNMO a été renforcé et l'unité est devenue la principale structure de gestion de l'Aide pour le commerce du Ministère du commerce et de l'industrie, le Gouvernement lui ayant alloué en 2024 plus de 850 000 USD pour assurer la coordination de la mise en œuvre des activités répondant aux différentes priorités commerciales. En outre, l'UNMO a obtenu 308 000 USD du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour mettre en œuvre le volet trois du Programme régional d'intégration des marchés agricoles du FIDA. En conséquence, la contribution financière du CIR aux activités n'était plus que d'environ 13% en 2024, et le CIR ne finance plus aucune dépense du personnel. Cela contraste fortement avec la situation initiale, à la fin de la Phase Deux du CIR, où la contribution du CIR aux dépenses de fonctionnement et de personnel était supérieure à 80%.

En conséquence, le score d'intégration de l'UNMO est passé de 5 à 6 et la note relative à sa durabilité est également passée de «**faible**» à «**élevée**».

Les progrès de la Sierra Leone

Le pays a amélioré ses scores en matière d'intégration et de durabilité dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR en approfondissant et en élargissant le rôle de l'UNMO au sein du Ministère du commerce et de l'industrie, où l'unité a été intégrée à la Direction de la promotion des exportations. Le personnel s'est vu attribuer des rôles spécifiques pour assurer la coordination et le suivi des initiatives soutenues par le CIR, en les alignant sur les cadres commerciaux nationaux. Ainsi, le Coordonnateur de l'UNMO a assumé les fonctions de négociateur en chef et haut responsable commercial pour les négociations relatives à la ZLECAf, en plus d'autres fonctions consultatives.

Cette intégration garantit que les activités du CIR font partie intégrante de toutes les politiques et de tous les programmes du Ministère du commerce, jouant ainsi un rôle clé dans la mise en œuvre du programme national de la Sierra Leone en matière de commerce. Le Gouvernement couvre tous les coûts de personnel, et l'UNMO a levé des fonds extérieurs au CIR d'un montant de 305 000 USD auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'UE et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cela a réduit de plus de moitié la part de la contribution du CIR au portefeuille de l'unité pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR.

La Sierra Leone a amélioré son score d'intégration, qui est passé de 5 à 6 en 2024. La note relative à la durabilité de l'UNMO s'est également améliorée, passant de «*moyenne*» à «*élevée*».

Le cas de la République centrafricaine (RCA)



L'UNMO fait partie intégrante du Ministère du commerce, où elle est chargée de la planification. Le Gouvernement couvre toutes les dépenses de fonctionnement et les dépenses afférentes au personnel technique, constitué de fonctionnaires, sont financées sur le budget de l'État. L'UNMO est aussi parvenue à mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires de développement. Elle a, par exemple, obtenu 650 000 USD de financement vert du Gouvernement coréen pour investir dans des minicentrales solaires et des outils informatiques. Ce modèle d'intégration complète a si bien fonctionné qu'il a été repris dans d'autres pays.

En 2024, la RCA a conservé son score de 6 sur 6 pour l'intégration de l'UNMO et sa note «*élevée*» en matière de durabilité.

Le Mali mobilise un soutien gouvernemental accru



Le Gouvernement malien contribue régulièrement plus que le CIR, avec plus de 11 millions d'USD pour les Phases Un et Deux du CIR, contre 8 millions d'USD versés par le CIR. En 2024, le Gouvernement a alloué 800 000 USD aux activités du CIR, témoignant ainsi d'un niveau d'appropriation du Gouvernement élevé qui contribue à la durabilité de l'UNMO.

Le Mali a conservé en 2024 son score de 5 sur 6 pour l'intégration de l'UNMO. Il a également conservé sa note «*moyenne*» pour la durabilité de l'UNMO.



Engagement aux Comores



L'UNMO est bien intégrée au sein du Ministère du commerce, et le Ministère des finances lui alloue une ligne budgétaire spécifique pour soutenir ses opérations annuelles. Le personnel de l'unité joue un rôle important; par exemple, le Coordonnateur a servi de point focal pour les négociations en vue de l'Accord de partenariat économique, tandis que le responsable du S&E a géré les négociations relatives à la ZLECAF. En outre, l'unité assure la coordination de la mise en œuvre et des aspects de suivi, d'évaluation et d'apprentissage d'un programme de 3,6 millions d'USD financé par l'UE – Programme d'appui à la production, à l'industrialisation et au libre-échange aux Comores – en collaboration avec le Centre du commerce international (ITC) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel. Ce modèle a suscité l'intérêt de l'UE, qui envisage une initiative similaire à Madagascar.

Les Comores ont conservé en 2024 leur score de 6 sur 6 pour l'intégration de l'UNMO et leur note «**élevée**» en matière de durabilité.

Bons résultats du Vanuatu



L'UNMO, qui bénéficie du soutien du CIR, a été créée en tant qu'Unité de gestion de l'Aide pour le commerce du Vanuatu, parallèlement à un Comité national de développement du commerce, afin d'assurer la coordination de toutes les questions liées au commerce. Le Comité a été décrit par les parties prenantes locales comme un «atout décisif» pour la prise de décisions liées au commerce. Servant de centre névralgique pour les différentes parties



prenantes, il a rendu l'élaboration des politiques plus efficace et a effectivement assuré la coordination des activités de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (chargée de la mise en œuvre du projet), de l'Agence de promotion des investissements étrangers du Vanuatu (VFIPA) et d'autres parties prenantes, afin d'élaborer la stratégie 2025-2030 de la VFIPA.

Le Vanuatu a conservé en 2024 son score de 5 sur 6 pour l'intégration de l'UNMO. Il a également conservé sa note «**élevée**» pour la durabilité de l'UNMO.

Réformes au Rwanda



Initialement soutenue par le CIR, l'UNMO du Rwanda est devenue une Unité unique de mise en œuvre des projets (UIMOP) qui sert de principal relais pour le soutien fourni au pays au titre de l'Aide pour le commerce. Ce processus a été lancé par le Gouvernement, qui souhaitait améliorer la coordination de la mise en œuvre des projets entre les ministères et les organismes, ce qui a conduit à l'intégration du commerce dans la Stratégie nationale de transformation du Rwanda. Les premiers travaux de l'UNMO visant à développer les marchés transfrontières, dont deux projets financés par le CIR, ont attiré un soutien supplémentaire d'autres partenaires, notamment la Banque mondiale et TradeMark Africa. Six autres projets ont finalement été développés. Le modèle UIMOP du Rwanda a connu un tel succès qu'il devrait désormais être reproduit au Libéria. En 2024, l'unité a obtenu 26 millions d'USD pour mettre en œuvre un volet du Projet de développement de la connectivité de la plate-forme logistique de Kigali financé par la Banque mondiale. Cela permettra d'accroître la durabilité en garantissant le financement des postes clés de l'UIMOP, y compris celui du Coordonnateur, au cours des six prochaines années.

Le Rwanda a conservé en 2024 son score de 5 sur 6 pour l'intégration de l'UNMO. Il a également conservé sa note «**élevée**» en matière de durabilité.



02

Soutenir l'intégration des PMA dans le système commercial mondial

26



En bref

Cible 2025 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

5 pays soutenus.

Résultats 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

29 pays participant ont reçu une aide pour s'intégrer dans les systèmes commerciaux régionaux et mondiaux

22 pays soutenus dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR pour s'engager dans la ZLECAf.

Comment le CIR obtient ces résultats:

Le CIR soutient la mise en œuvre d'activités concrètes contribuant à faire progresser l'accèsion à l'OMC ou à des blocs commerciaux régionaux, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux accords commerciaux bilatéraux, dans le cadre de l'OMC, régionaux ou continentaux.

Soutenir l'intégration des PMA dans le système commercial mondial - Accent sur l'OMC

Au **Bhoutan**, l'UNMO, en collaboration avec l'Institut indien du commerce extérieur, a organisé à Paro, en décembre 2024, une formation sur le renforcement des capacités concernant l'OMC et les questions connexes dans le cadre de l'appui à l'accession du Bhoutan à l'OMC. L'atelier a permis aux participants de mieux comprendre les accords commerciaux, la terminologie juridique et les techniques de rédaction. Il a également permis aux 25 participants, dont 12 femmes, de se familiariser avec les processus liés à l'OMC.

Au **Népal**, le Dispositif intérimaire du CIR a financé le rapport préliminaire du Groupe de travail chargée de la ratification de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche. Il a également facilité le respect de certaines prescriptions de l'OMC, et aidé par exemple à préparer le 3^{ème} Examen des politiques commerciales du Népal, en contribuant à l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'intention de différents organismes gouvernementaux et à la communication de plus de 23 notifications.



Exemples de pays

Somalie

 En 2024, le Dispositif intérimaire du CIR, appuyé par l'expertise technique du Centre africain de formation en politique commerciale (TRAPCA), a renforcé la capacité de la Somalie à faire face aux complexités de l'accèsion à l'OMC en assurant la formation, coordonnée par le Ministère du commerce et de l'industrie, de 90 fonctionnaires (dont la moitié de femmes) de divers organismes, dans les domaines de la modélisation économique, de la diplomatie économique, de la modernisation douanière et de la facilitation des échanges.

Ces connaissances ont permis aux fonctionnaires de mieux appréhender les complexités et les prescriptions réglementaires inhérentes à l'accèsion à l'OMC; de renforcer et de faire progresser le processus d'accèsion de la Somalie à l'OMC; et d'exposer les positions de leur pays sur des questions sectorielles spécifiques lors des séances du Groupe de travail de l'accèsion à l'OMC. Les fonctionnaires sont désormais mieux à même d'analyser les données commerciales et d'évaluer les incidences économiques et sociales des modifications tarifaires, des changements d'orientation politique potentiels et des obstacles non tarifaires, entre autres.



S.E. M. Salah Ahmed Jama, Vice-Premier ministre de la Somalie, s'exprime lors de la première réunion du Groupe de travail sur l'accèsion de la Somalie au siège de l'OMC à Genève.

L'Éthiopie vise l'accèsion

 En 2024, la préparation des documents et la mobilisation des parties prenantes pour la 5^{ème} réunion du Groupe de travail de l'accèsion à l'OMC ont été partiellement soutenues par le Dispositif intérimaire du CIR dans la capitale, Addis-Abeba, en collaboration avec l'équipe de l'OMC à Genève. Le Comité directeur éthiopien s'est réuni en septembre 2024 pour approuver les documents et fixer la date de la 5^{ème} réunion du Groupe de travail, qui s'est tenue avec succès en mars 2025.

Le Dispositif intérimaire du CIR a également permis la formation de 63 fonctionnaires éthiopiens (dont 38 femmes), notamment du Ministère du commerce et de l'intégration régionale et de la Chambre des représentants du peuple, sur le processus d'accèsion à l'OMC, la ZLECAf et des sujets connexes liés au commerce. Il a également appuyé la formation de 96 participants (dont 29 femmes) issus du secteur privé et de représentants régionaux sur des questions commerciales connexes.

En décembre 2024, une délégation de haut niveau, conduite par S.E. Dr Kassahun Gofe Balami, Ministre du commerce et de l'intégration régionale et négociateur en chef pour l'accèsion à l'OMC, a participé à un échange d'expériences dans le cadre de la réunion du Groupe de travail de l'Ouzbékistan, suivi d'une formation complète du Comité directeur sur les négociations des Groupes de travail de l'OMC.



S.E. Dr Kassahun Gofe Balami, Ministre du commerce et de l'intégration régionale éthiopien, négociateur en chef pour l'OMC, s'adresse aux Membres de l'OMC lors de la 5^{ème} réunion du Groupe de travail sur l'accèsion de l'Éthiopie au siège de l'OMC à Genève.

« Nous sommes reconnaissants du soutien apporté par le Dispositif intérimaire du CIR, qui a joué un rôle déterminant dans l'avancement du processus d'accèsion de l'Éthiopie à l'OMC en 2024, en particulier grâce à la formation, au soutien logistique et à la participation aux activités préparatoires de la 5^{ème} réunion du Groupe de travail en mars 2025. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, car l'Éthiopie est déterminée à accéder à l'OMC en 2026. Nous espérons que la Phase Trois du CIR sera lancée dès que possible, car le soutien de donateurs sera essentiel pour profiter de cette dynamique. Ce soutien facilitera également nos efforts dans le cadre de la ZLECAf, favorisera nos programmes de diversification des exportations et contribuera à l'élargissement des efforts de renforcement des capacités productives.

S.E. Dr Kassahun Gofe Balami, Ministre du commerce et de l'intégration régionale éthiopien, négociateur en chef pour l'OMC, la ZLECAf et les négociations bilatérales, Président du Comité national directeur du CIR en Éthiopie.

Soutenir l'intégration dans les systèmes commerciaux régionaux – Accent sur le déploiement de la ZLECAf

Mise en œuvre par les UNMO et soutenue par d'autres partenaires, tels que la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC), la Phase Deux du CIR a appuyé la ratification et la mise en œuvre de la ZLECAf dans divers PMA du continent.

Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, 22 PMA ont continué à bénéficier d'un appui en rapport avec la ZLECAf, représentant 8% du total des crédits alloués aux pays au titre du Dispositif intérimaire du CIR (au total, depuis la Phase Deux du CIR, 33 PMA d'Afrique ont bénéficié d'activités liées à la ZLECAf).

L'approche axée sur la demande adoptée par le CIR pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf a été multiforme. Elle a mis l'accent sur le renforcement des capacités des fonctionnaires, la fourniture d'une assistance technique aux mécanismes de coordination, l'élaboration de 14 stratégies nationales, des activités de sensibilisation et la mobilisation des parties prenantes. L'objectif global était de veiller à ce que les PMA africains soient prêts à tirer parti des possibilités offertes par le bloc commercial.

En quoi consiste la ZLECAf? Créée par l'Union africaine, la ZLECAf est la plus grande zone de libre-échange au monde en nombre de pays. Elle vise à créer un marché unique pour les marchandises et les services dans 54 des 55 États membres de l'Union africaine. L'objectif du bloc est de réduire les droits de douane de 90%, d'éliminer les obstacles au commerce et de faciliter la libre circulation des biens, des services et des investissements à travers le continent.

Soutien du CIR par domaine thématique

Élaboration et mise en œuvre de la stratégie

Le Dispositif intérimaire du CIR a aidé les pays à élaborer des stratégies nationales pour s'intégrer dans la ZLECAf et en tirer parti. Ces pays comptaient le **Burkina Faso**, l'**Éthiopie**, la **Guinée**, la **Guinée-Bissau**, **Madagascar**, le **Mozambique**,

l'**Ouganda**, le **Sénégal**, la **Sierra Leone** et le **Tchad**, entre autres. Le Dispositif intérimaire du CIR a également apporté un appui pour l'intégration des priorités de la ZLECAf dans la Matrice des actions de l'EDIC de la **RCA**, le renforcement du mécanisme du Groupe de travail du gouvernement sur le développement du secteur privé et l'emploi des jeunes au **Rwanda**, et la formulation d'une stratégie de compétitivité du transport maritime au **Togo**.

Soutien pour la négociation et la ratification

Le Dispositif intérimaire du CIR a également aidé les pays à renforcer leurs capacités et à se préparer aux négociations en vue de leur intégration dans le bloc commercial. Il s'agissait notamment de faciliter les réunions des comités nationaux de la ZLECAf au **Malawi**, au **Mali**, au **Niger** et à **São Tomé-et-Principe**, entre autres; de rédiger des offres concernant les marchandises et de ratifier l'accord commercial aux **Comores**; ainsi que de soutenir les processus de ratification en **Mauritanie** et au **Mozambique**.

Sensibilisation

Une autre initiative importante consiste à faire œuvre de sensibilisation concernant les règles du bloc commercial, leur transposition au niveau national et les opportunités commerciales qui s'offrent au secteur privé. Le soutien a pris diverses formes, allant de l'élaboration de stratégies de communication à l'organisation d'ateliers de mobilisation des parties prenantes en **Gambie**, au **Libéria** et au **Soudan du Sud**, entre autres.

Protocoles et initiatives

Les pays ont également reçu une aide pour mettre en œuvre l'Initiative de commerce guidé et des protocoles spécifiques concernant les femmes et le commerce, et le commerce numérique. Parmi ces pays figuraient l'**Éthiopie**, la **Gambie**, la **Guinée-Bissau** et le **Lesotho**. La **Tanzanie** a reçu un appui pour réaliser une analyse coûts-avantages de la mise en œuvre et rédiger deux propositions de projet visant à mobiliser des ressources pour aider les petites entreprises dirigées par des femmes et des jeunes à tirer parti du bloc commercial.



Exemples de pays

Sierra Leone

 Le projet du Dispositif intérimaire du CIR  a été conçu pour faciliter l'intégration effective de la Sierra Leone dans les systèmes commerciaux mondiaux, continentaux et régionaux, y compris sa participation à la ZLECAf et au programme de libéralisation du commerce de la CEDEAO.

En utilisant 80% d'une subvention de 100 000 USD accordée par le Dispositif intérimaire du CIR en 2024, le Ministère du commerce et de l'industrie de la Sierra Leone a cherché à renforcer la participation du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes, au commerce transfrontières. Quelque 300 PME dirigées par des femmes ont reçu une formation pour participer à l'Initiative de commerce guidé de la ZLECAf et au Programme de libéralisation commerciale de la CEDEAO, en plus de la formation de 250 fonctionnaires d'institutions liées au commerce. Des liens institutionnels ont également été établis entre les États membres de la CEDEAO afin de faciliter la collaboration commerciale régionale.

Ces efforts commencent à porter leurs fruits. Au moins 20 autres entités du secteur privé ont manifesté leur intérêt pour l'exportation vers les blocs commerciaux de la CEDEAO et de la ZLECAf, soit une augmentation de 25% en glissement annuel. Trois sociétés commerciales ont été sélectionnées pour faciliter les exportations en tant qu'intermédiaires entre les producteurs locaux et les acheteurs régionaux.

Les délais de dédouanement des exportations ont été réduits et les demandes d'informations sur les débouchés commerciaux régionaux et continentaux émanant d'entités du secteur privé ont augmenté de 35%. Les responsables sierra-léonais sont désormais mieux à même d'aligner la législation commerciale nationale sur les protocoles de la ZLECAf, en particulier le Protocole sur le commerce des marchandises. Les cadres juridiques liés au commerce ont également été alignés sur les accords commerciaux continentaux.

« Le Cadre intégré renforcé a joué un rôle essentiel dans le développement des capacités commerciales de la Sierra Leone, depuis la mise en place des structures fondamentales pour la facilitation des échanges jusqu'au soutien à notre intégration dans l'OMC, la ZLECAf et d'autres accords commerciaux préférentiels. Pour l'avenir, le Ministère souhaite vivement être inclus dans la Phase Trois du programme du CIR afin de permettre la mise en œuvre ciblée des plans d'action clés des stratégies commerciales nationales et de soutenir une croissance inclusive tirée par le commerce pour atteindre les objectifs de développement durable.

S.E. M. Alpha Ibrahim Sesay, Ministre du commerce et de l'industrie, Sierra Leone.



Les responsables prévoient un voyage d'étude en **Gambie**, pays voisin qui a élaboré avec succès, avec l'appui du CIR, une proposition de financement de la lutte contre les changements climatiques liée au commerce et axée sur l'agro-industrie. Ce voyage devrait fournir des informations précieuses pour l'élaboration d'une proposition de projet sur la ZLECAf et la sécurité alimentaire en Sierra Leone et permettre d'obtenir un financement international pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques sur l'agriculture et le commerce.

Madagascar

 L'intégration de Madagascar dans la ZLECAf a été facilitée par le CIR. Grâce à une approche globale incluant la participation de parties prenantes publiques et privées, l'organisation d'ateliers et la mise à profit des études existantes, le CIR a joué un rôle central pour préparer Madagascar à participer à ce bloc commercial continental transformateur. Tout au long de ce processus, l'UNMO a soutenu des activités clés, notamment la préparation d'ateliers sur l'élaboration de la stratégie



nationale pour la ZLECAf (juillet 2024) et sa validation (septembre 2024). L'UNMO a également veillé à ce que les études financées dans le cadre de projets antérieurs, notamment sur l'impact des accords commerciaux et sur l'analyse des obstacles non tarifaires et leur pertinence pour la ZLECAf, soient prises en compte dans la stratégie nationale de Madagascar relative à la ZLECAf, permettant ainsi une prise de décision éclairée et la mise en place de cadres politiques solides.

Grâce à la participation directe du CIR:

- Madagascar dispose désormais d'une stratégie nationale validée pour la ZLECAf, qui sert de feuille de route pour l'intégration dans le marché continental.
- Le pays a élaboré une stratégie nationale de communication pour soutenir cette intégration.
- Les études soutenues par le CIR ont été essentielles à l'élaboration de la stratégie relative à la ZLECAf. Elles inspirent également d'autres politiques et stratégies commerciales, notamment le 4^{ème} Examen des politiques commerciales de Madagascar.

En raison de son rôle clé dans ce processus, l'UNMO est de plus en plus considérée comme une institution fondamentale dans les efforts de développement commercial du pays, garantissant des progrès et une collaboration soutenus.



Des participants discutent lors d'un atelier de formation sur la ZLECAf dans la région d'Atsinanana, Madagascar, juillet 2024.

Ouganda



En Ouganda, l'UNMO a apporté son appui à deux réunions du Comité national de suivi de l'élimination des obstacles non tarifaires, qui avaient pour objectifs:

- Accélérer l'élimination des obstacles non tarifaires recensés dans le Système tripartite de notification des obstacles non tarifaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), du Marché commun de l'Afrique orientale et australe et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, et désormais de la ZLECAf. Trois obstacles signalés par le Kenya et un par la Tanzanie ont été supprimés depuis ces réunions.
- Finaliser les contributions aux protocoles d'accord harmonisant les marques de qualité, les normes et les procédures d'essai pour les produits exportés de l'Ouganda vers le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo (RDC). Ces protocoles ont été finalisés et sont en attente de signature.
- Contribuer au projet de règlement d'application de la Loi de la CAE sur l'élimination des obstacles non tarifaires. Les commentaires de l'Ouganda ont été communiqués au Secrétariat de la CAE afin d'être inclus dans la loi.



Soutien aux engagements commerciaux bilatéraux des PMA

Au **Timor-Leste**, le Dispositif intérimaire du CIR a soutenu le premier cycle de négociations d'un accord bilatéral d'investissement avec l'Indonésie en novembre 2024, à Dili. Cette réunion a jeté les bases d'un traité juridiquement contraignant qui favorise l'investissement durable et la collaboration économique à long terme entre les deux pays. Cet accord garantirait également des avantages économiques mutuels grâce à des mesures clairement définies de protection des investissements, à des mécanismes de règlement des différends et à une coopération économique renforcée.

Au **Cambodge**, l'UNMO mène des négociations bilatérales et régionales importantes en vue de la conclusion d'accords de libre-échange et de la mise en œuvre d'activités de coopération économique et technique. Actuellement, l'UNMO du Cambodge dirige les négociations sur le chapitre de la coopération économique avec la Chine, la Corée et les Émirats arabes unis. Elle participe également à la négociation d'accords commerciaux renforcés entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et, l'Inde et le Canada. L'UNMO a également mis en œuvre des activités d'assistance technique fournies dans le cadre de la collaboration économique avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et de l'Accord de partenariat économique régional global du Cambodge.

En **Éthiopie**, l'UNMO a appuyé le forum bilatéral sur le commerce Éthiopie-Djibouti qui s'est tenu à Djibouti en mai 2024 afin de discuter des relations commerciales entre les deux pays à l'occasion de l'Examen à mi-parcours de la 16^{ème} Commission ministérielle mixte. Les discussions ont porté sur les moyens de stimuler les exportations de produits de base de l'Éthiopie.

Au **Mozambique**, l'UNMO a appuyé la participation du Ministère de l'industrie et du commerce à un dialogue dans le cadre d'un partenariat avec l'UE en mai 2024. Il s'agissait du premier dialogue organisé dans le cadre de l'Accord de Samoa, en vigueur depuis janvier 2024, qui offre un nouveau

cadre juridique aux relations entre l'UE et les 79 pays membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dont le Mozambique est membre.

À **Madagascar**, le Dispositif intérimaire du CIR a soutenu la participation de Madagascar à la loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA). Soixante-quinze participants, dont 50 femmes, ont assisté à des ateliers à Antananarivo en août et à Toamasina en octobre 2024 afin de s'informer sur les débouchés à l'exportation offerts par l'AGOA. Le CIR a appuyé la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale de Madagascar relative à l'AGOA pour 2024, qui comprend la diversification des exportations – artisanat, cacao et huiles essentielles – vers les États-Unis, ainsi que l'élaboration d'outils de communication. Avec l'appui du CIR, la stratégie est en cours de révision avec la participation des secteurs public et privé et des organisations de la société civile, sur la base des recommandations formulées lors du 21^{ème} Forum de l'AGOA en juillet 2024.

Au **Bhoutan**, le Dispositif intérimaire du CIR a soutenu le renforcement des relations commerciales bilatérales avec l'Inde. L'UNMO a ainsi pu fournir un soutien budgétaire partiel pour accueillir la réunion au niveau des Secrétaires au commerce entre le Gouvernement royal du Bhoutan et le Gouvernement de l'Inde en septembre 2024 afin de promouvoir les relations commerciales bilatérales. L'Inde est le premier partenaire commercial du Bhoutan. La réunion a permis aux deux parties d'engager des discussions approfondies sur tous les aspects du partenariat commercial bilatéral, y compris les mesures visant à renforcer davantage les infrastructures transfrontières, à améliorer la connectivité et à faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays. La réunion a notamment permis d'obtenir les résultats suivants:

- Notification du Gouvernement indien concernant l'ajout de Hatisar et Darranga à la liste des postes frontières terrestres autorisés pour l'exportation de noix d'arc du Bhoutan. Cette mesure profitera

grandement aux producteurs de noix d'arec situés à proximité de ces deux nouveaux points d'entrée en réduisant les coûts de transport et en facilitant l'accès aux marchés indiens.

- Le poste frontière terrestre de Darranga a également été accrédité pour l'exportation de produits alimentaires en provenance du Bhoutan. Cela facilitera la circulation des produits

alimentaires destinés à l'exportation et réduira les obstacles au commerce, ce qui profitera particulièrement aux producteurs de denrées alimentaires et de produits connexes dans la région orientale du Bhoutan.

- L'Inde est convenue de déployer le Service d'inspection et de quarantaine phytosanitaires à Darranga.



03

Contribuer à un commerce durable et inclusif

34



En bref

Cible 2025 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

Les interventions axées sur l'environnement augmentent par rapport à la valeur de référence de **86** actions.

Les interventions axées sur l'égalité des genres augmentent par rapport à la valeur de référence de **114** actions.

Résultats 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

101 interventions axées sur l'environnement (dont 15 en 2024).

125 interventions axées sur l'égalité des genres (dont 11 en 2024).

Comment le CIR obtient ces résultats:

Le CIR soutient l'intégration du commerce durable et inclusif. L'énoncé de la vision de la Phase Deux du CIR, «Un commerce inclusif pour de meilleures conditions de vie», soulignait l'importance d'un commerce inclusif et durable dans le cadre du partenariat du CIR. Cette vision a été matérialisée dans le cadre stratégique de la Phase Deux du CIR, qui a identifié la pauvreté, le genre et l'environnement comme thèmes prioritaires transversaux devant faire l'objet d'un suivi. Le CIR a soutenu le financement d'actions concrètes en faveur de l'égalité des genres et de la lutte contre le changement climatique dans les PMA, et la Phase Deux du CIR comportait un programme spécial consacré à l'autonomisation économique des femmes, intitulé «Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges». Le Dispositif intérimaire du CIR s'inscrit dans la continuité de la Phase Deux du CIR en soutenant l'intégration des actions en faveur de l'égalité des genres et de la lutte contre le changement climatique.

Investir dans l'autonomisation économique des femmes

Le Dispositif intérimaire du CIR a aidé la **Gambie**, le **Lesotho** et le **Libéria** à organiser des activités de consultation et de validation nationales sur le Protocole de la ZLECAf relatif aux femmes et aux jeunes dans le commerce. Ce protocole vise à renforcer la participation des femmes et des jeunes dans la zone de libre-échange.

Il définit les dispositions générales, les objectifs et les lignes directrices axés sur l'action positive, l'élimination de la discrimination et la promotion de l'égalité et de l'inclusion. Il précise les rôles et les responsabilités des États parties dans la facilitation du commerce pour les femmes et les jeunes, notamment l'accès au financement, le renforcement des capacités, le commerce numérique et la protection contre le harcèlement.

Le Protocole représente un effort global visant à intégrer les femmes et les jeunes dans le cadre commercial du bloc, en mettant l'accent sur l'autonomisation, l'égalité des chances et la participation économique. La ZLECAf est le premier accord commercial doté d'un instrument juridique autonome et contraignant sur les questions relatives aux femmes et aux jeunes acteurs du commerce.

Parmi les autres exemples de soutien au niveau national, le Dispositif intérimaire du CIR a soutenu la tenue de consultations nationales sur le Protocole en **Gambie** et au **Rwanda**, et il a aidé le **Sénégal** à participer aux négociations qui ont abouti à l'adoption du Protocole.

Promouvoir un commerce durable

Les PMA comptent environ 1,3 milliard d'habitants et, bien qu'ils aient très peu contribué aux émissions de gaz à effet de serre, ils ont été les plus touchés par les catastrophes climatiques de ces 50 dernières années, avec notamment 70% des décès liés au climat selon la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Il ne reste que cinq ans pour atteindre les ODD et réaliser les gains liés au commerce tout en maintenant l'objectif de l'Accord de Paris, qui consiste à limiter la hausse de la température mondiale à moins de 1,5 °C. Le commerce est un outil essentiel pour garantir la réalisation des objectifs des PMA en matière de développement et de climat. Cependant, certaines actions climatiques unilatérales peuvent avoir des répercussions négatives («green squeeze»). Des possibilités d'atténuation existent à travers l'approvisionnement de nouveaux marchés, des investissements pérennes dans les capacités de production vertes et un meilleur alignement des flux de financement de l'action climatique avec d'autres investissements dans les capacités de production, en particulier pour les PMA.

Les considérations environnementales sont au cœur de la coopération liée au commerce. L'Aide pour le commerce est essentielle, étant donné que l'accès au financement est l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les PMA pour formuler et mettre en œuvre leurs plans nationaux d'adaptation et respecter leurs contributions déterminées au niveau national.

Assurer un financement éclairé de l'action climatique

Certaines interventions du CIR en faveur d'un développement résilient face aux changements climatiques consistent notamment à organiser des dialogues sur le climat; à veiller à ce que le financement de l'action climatique tienne compte du commerce; et à relever les défis environnementaux qui touchent des secteurs clés tels que l'écotourisme, la pêche et la production de miel.

« La crise climatique n'est pas un sujet ou un défi national, c'est un défi mondial. Il est essentiel que nous fassions progresser la coopération et le développement en faveur de la transition climatique à travers le monde. En ce qui concerne plus particulièrement les PMA, la Suède dispose d'une base de coopération axée sur l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant dans la pauvreté. »

S.E. Mme Romina Pourmokhtari, Ministre du climat et de l'environnement de la Suède, prenant la parole à la COP29 en Azerbaïdjan en novembre 2024, lors de l'évènement parallèle organisé par le CIR, ODI Global, et l'Institut international pour l'environnement et le développement.



Intégrer les considérations climatiques dans les travaux existants

- Lors de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP29) qui s'est tenue en Azerbaïdjan en novembre 2024, le CIR a organisé un événement parallèle sur le thème «Transition juste et nouvelles opportunités pour les PMA». La séance a mis en évidence, dans le cadre de la transition mondiale vers une économie verte, des points d'entrée concrets pour garantir de nouveau débouchés commerciaux aux PMA. Organisé en partenariat avec ODI Global et l'Institut international pour l'environnement et le développement, cet événement important a bénéficié de la présence de S.E. Mme Romina Pourmokhtari, Ministre du climat et de l'environnement de la Suède, de M. Douty Chibamba, Secrétaire permanent au Ministère de l'économie verte et de l'environnement de la Zambie, et de M. Sanish Kulkarni, de la présidence de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA).
- Le CIR a permis de mieux intégrer l'analyse environnementale dans la dernière génération des travaux analytiques, tels que les EDIC. Par exemple, la mise à jour de l'EDIC de la **Zambie**, publiée en 2024, comprend un chapitre consacré au commerce et aux changements climatiques. Le CIR est également en train de finaliser un guide rapide pour l'intégration des questions climatiques dans les futures EDIC.
- Le CIR a sensibilisé un public plus large aux considérations relatives aux changements climatiques pour les PMA en dialoguant avec des partenaires dans le cadre d'événements tels que les Examens globaux de l'Aide pour le commerce de l'OMC et les Forums publics de l'OMC. En 2024, lors du Forum public de l'OMC, le CIR a invité ses partenaires à participer à une séance intitulée «Faire du commerce une partie de la solution: Les changements climatiques dans les PMA», au cours de laquelle il a présenté ses lignes directrices sur les moyens de rendre le commerce plus respectueux de l'environnement.
- Vers la fin de la Phase Deux du CIR, la **Gambie**, avec l'appui du CIR, a élaboré une proposition de projet bancable sur l'industrialisation verte par le biais de zones économiques spéciales et d'agropôles afin d'obtenir un financement lié au commerce pour lutter contre les changements climatiques. En 2024, pendant la période couverte par le Dispositif intérimaire du CIR, une délégation de haut niveau de la **Gambie** a participé à l'Examen global de l'Aide pour le commerce avec le soutien du CIR afin de poursuivre cet important travail lors de réunions bilatérales de suivi avec les organisations donatrices et d'autres missions permanentes. Cette proposition a maintenant été présentée au Fonds vert pour le climat, et le Gouvernement est à la recherche d'une entité accréditée appropriée avec laquelle travailler.
- En **Haïti**, la reconstitution des mangroves progresse bien, dans le prolongement des travaux de la Phase Deux du CIR, qui ont permis la création de pépinières dans les communes cibles d'Anse-Rouge et de Môle-Saint-Nicolas. En 2024, dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR, 10 285 plants supplémentaires de palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*) ont été transplantés en plein champ sous la surveillance étroite de l'UNMO, s'ajoutant aux 5 000 plants déplacés au cours de la Phase Deux du CIR. Le Dispositif intérimaire du CIR a suivi de près le processus de transplantation. La régénération des mangroves, particulièrement à Môle-Saint-Nicolas et Pointe-des-Mangles, aura un impact à long terme sur l'atténuation des changements climatiques grâce à la capture du carbone. Cet effort s'inscrit dans le cadre des contributions nationales révisées, qui visent à réduire les émissions de carbone de 32% par rapport au scénario de référence. Les mangroves protégeront également



S.E. Mme Romina Pourmokhtari, Ministre suédoise du climat et de l'environnement, s'exprime lors de l'événement parallèle co-organisé par le CIR à la COP29 en Azerbaïdjan, novembre 2024.

les zones côtières contre les catastrophes naturelles, telles que les cyclones et les tsunamis. En outre, le reboisement du littoral aura un impact positif sur l'adaptation aux changements climatiques en restaurant la biodiversité, en favorisant la reproduction et la croissance des espèces marines et en augmentant les ressources halieutiques dans les communes ciblées, ce qui pourrait stimuler la production de la pêche.

- Au **Cambodge**, l'UNMO, en étroite collaboration avec le PNUD, assure la coordination de l'élaboration d'une feuille de route sur les normes commerciales vertes. Celle-ci permettra de renforcer les relations commerciales du pays avec l'UE en harmonisant les normes commerciales écologiques, les règles d'origine et les règles de double transformation.

Le regard porté sur les requins à Djibouti

S'appuyant sur un projet mis en œuvre dans le cadre de la Phase Deux du CIR, le Dispositif intérimaire du CIR, par l'intermédiaire de l'Agence nationale du tourisme (ANT) de Djibouti, a continué à soutenir le tourisme durable et la protection des écosystèmes naturels par les approches suivantes:

Campagnes de sensibilisation: Au total, 1 098 touristes ont été sensibilisés à la préservation de la faune marine pendant la saison de migration des requins-baleines dans les communautés de pêcheurs de la baie d'Arta, d'octobre 2024 à janvier 2025. Les touristes et les voyageurs ont également appris le comportement à adopter pour interagir avec ces espèces emblématiques.

Des sorties pédagogiques ont également été organisées pour les jeunes afin de leur faire découvrir les écosystèmes marins et les sensibiliser à l'importance de protéger ces écosystèmes, dans le but de promouvoir une culture écologique dès le plus jeune âge.

Encourager les changements de comportement: Le projet a élaboré des lignes directrices visant à réglementer les interactions des touristes avec les requins-baleines. Des panneaux d'information ont été installés à des endroits stratégiques sur la plage d'Arta et au port de pêche. Les messages clairs et accessibles renforcent les efforts de sensibilisation en cours et contribuent à mettre en place un

tourisme plus responsable et plus respectueux de l'environnement.

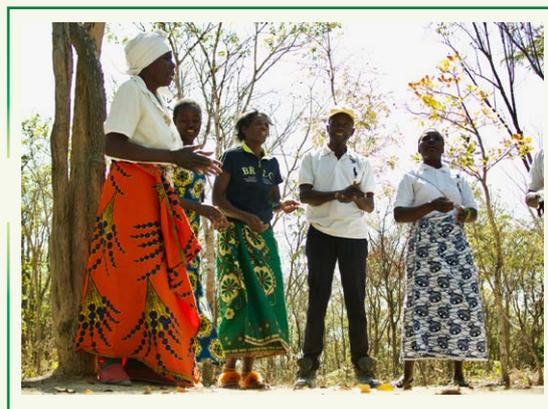
Tirer parti de la technologie: Une plate-forme numérique respectueuse de l'environnement a été élaborée avec l'appui du Dispositif intérimaire du CIR. Gérée par l'ANT, elle facilite la diffusion d'informations sur les initiatives locales et les produits balnéaires en cours de développement et promeut les activités touristiques durables à Djibouti.

Surveillance et contrôle: Afin de protéger les écosystèmes marins, le Dispositif intérimaire du CIR a soutenu des missions de surveillance et de contrôle rigoureuses dans des zones clés, notamment la baie d'Arta et les îles Moucha et Maskali, afin d'évaluer l'état de l'environnement et de garantir le respect de la réglementation. Des contrôles réguliers témoignent de la volonté des autorités de gérer les ressources côtières de manière durable, d'offrir une plate-forme pour formuler des recommandations pratiques à l'intention des utilisateurs et de concilier harmonieusement activités humaines et préservation des écosystèmes.

Partenariats: Les discussions se sont poursuivies autour d'un cadre de coopération entre l'ANT et le Ministère de l'environnement et du développement durable. Ce cadre vise à renforcer les synergies entre les deux institutions, particulièrement dans le domaine de la préservation des écosystèmes marins, et à valoriser le patrimoine naturel grâce au tourisme durable. Il permettra également d'assurer une meilleure coordination et complémentarité des initiatives.



Cliquez/scannez ici pour visiter la plateforme *Green Visit Djibouti*, soutenue par le CIR.



04

Promouvoir l'engagement et les investissements du secteur privé dans les PMA

38



En bref

Cible 2025 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

Les projets mobilisant des ressources du secteur privé affichent une augmentation positive par rapport au niveau de référence de **48**.

Résultats 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

56 projets mobilisant les ressources et l'expertise du secteur privé.

Comment le CIR obtient ces résultats:

Le CIR travaille avec le secteur privé pour identifier les goulets d'étranglement commerciaux, définir les politiques et réglementations commerciales pertinentes et soutenir la mise en œuvre des réformes en matière de commerce et d'investissement. L'engagement du secteur privé s'étend du partage d'informations à la mise en œuvre conjointe, en passant par les partenariats d'investissement. Le secteur privé est impliqué non seulement pour les ressources financières, mais aussi pour l'expertise et les réseaux précieux qu'il apporte pour faire avancer les priorités de développement du commerce et de l'investissement des PMA.

Exemples de pays

Partenariat renforcé en Éthiopie



L'Éthiopie illustre la manière dont les initiatives de démonstration de faisabilité soutenues par le CIR peuvent débloquent d'autres investissements de la part du secteur privé, générant des opportunités plus larges et alimentant le développement durable.

En Éthiopie, les résultats impressionnants de l'initiative «Développer la production de miel de qualité et le commerce équitable» du CIR, mise en œuvre par le Centre international de physiologie et d'écologie des insectes, ont démontré une faisabilité convaincante. Le projet a permis de stimuler la productivité, d'améliorer la qualité et de créer des emplois pour les jeunes. Ces résultats ont joué un rôle essentiel en attirant un investissement d'environ 130 millions d'USD de la part de la Fondation Mastercard, visant à améliorer davantage la production de miel, à augmenter l'emploi des jeunes et à renforcer la biodiversité et la résilience des écosystèmes. Sur ce montant, 80 millions d'USD ont été obtenus en 2024.

Le Bénin encourage l'investissement responsable



Au Bénin, le CIR encourage le partage des connaissances et l'autonomisation du secteur privé en tant que co-architecte du développement durable. Une initiative remarquable a été la formation de septembre 2024 dans la ville de Bohicon, où l'Association des commerçants en ligne – avec le soutien de l'UNMO – a permis à 40 entrepreneurs d'acquérir des compétences en matière de commerce électronique, de respect de la législation et de qualité des produits.

Cet élan de renforcement des capacités s'est amplifié, alors que l'UNMO a organisé une série de consultations avec des acteurs du secteur privé pour codévelopper une Politique nationale de responsabilité sociale des entreprises alignée sur les ODD. Cette politique n'est pas seulement un cadre dirigé par le Gouvernement, mais aussi un produit issu de l'appropriation conjointe – conçu, soutenu

et maintenant mis en œuvre avec le leadership actif du secteur privé.

Trois entreprises – Eynam Service et Fils, Lolo Andoche et Orana SA – sont les pionnières de cette vision grâce à des projets transformateurs: transformation des déchets d'ananas en alimentation pour animaux, conversion des déchets textiles en biens réutilisables et promotion d'une agriculture intelligente sur le plan climatique. Ces initiatives démontrent comment les entreprises privées peuvent favoriser les changements sociaux et environnementaux, tout en contribuant à l'élaboration des politiques qui guident leur mise en œuvre.

Grâce à une conception participative, à une formation continue, à des partenariats locaux et à un suivi rigoureux, l'initiative met en place un système de responsabilité sociale des entreprises qui n'est pas seulement porté par le pays, mais défendu par le secteur privé.

Le Mozambique passe à la vitesse supérieure



L'UNMO a organisé le salon MozExport 2024 et un atelier pour le lancement de l'annuaire du commerce extérieur sur le thème «Promotion des exportations ayant un impact sur la balance commerciale» lors de la 59^{ème} Foire internationale de Maputo qui s'est tenue à Ricatla, dans le district de Marracuene, province de Maputo.

Au total, 128 participants (dont 28 femmes) ont pris part à ces activités, notamment des opérateurs du commerce extérieur et des opérateurs potentiels, principalement des MPME. Les thèmes abordés ont porté sur l'utilisation des préférences commerciales; les possibilités d'exportation vers l'UE; les avantages et les opportunités offerts par la ZLECAF; l'utilisation des corridors commerciaux pour surmonter les obstacles non tarifaires; les opportunités d'investissement sur le marché arabe; l'utilisation de l'annuaire du commerce extérieur; les services de certification pour l'exportation; les services de courtage en douane; et l'utilisation du Portail du commerce extérieur.

La manifestation MozExport a permis de mieux informer les exportateurs nationaux et étrangers ainsi que les autres parties intéressées sur les opérations à l'étranger, de promouvoir le potentiel et les capacités du pays en matière d'approvisionnement compétitif des marchés régionaux et mondiaux, et de mieux informer un plus grand nombre d'entreprises sur les procédures d'exportation.

Renforcer l'industrialisation du Rwanda



Le Rwanda a célébré la Journée de l'industrialisation de l'Afrique 2024 sur le thème «Un secteur privé fort pour parvenir aux objectifs fixés en matière d'industrialisation et de transformation structurelle de l'économie». Avec le soutien du Dispositif intérimaire du CIR, cet événement a offert une plate-forme de haut niveau pour explorer les possibilités d'industrialisation alignées sur la ZLECAf, tout en abordant les défis auxquels sont confrontées les entreprises.

La Journée a mis en évidence l'importance de la participation du secteur privé dans la promotion de la croissance industrielle et a permis de partager la vision du Rwanda pour une transformation économique durable. Le Ministre du commerce et de l'industrie, S.E. M. Prudence Sebahizi, a souligné le rôle central de l'industrialisation dans la réalisation des objectifs économiques du Rwanda. «*Le thème de cette année est en parfaite adéquation avec les aspirations du Rwanda, car il met en évidence le rôle essentiel du secteur privé dans la promotion de la croissance industrielle, la création d'emplois et la construction d'un avenir durable pour notre économie*», a-t-il déclaré.

Le Directeur général de la promotion industrielle et du développement de l'entrepreneuriat au Ministère du commerce et de l'industrie, M. Fred Mugabe, a présenté un aperçu de la nouvelle politique industrielle du pays (2024-2034). La vision

et les priorités stratégiques de cette politique sont notamment axées sur l'agro-industrie, les textiles et l'habillement, les produits pharmaceutiques, le tourisme et les services aux entreprises mondiales; les parcs industriels en tant que pôles d'innovation et de croissance économique; et un cadre institutionnel adaptable pour favoriser le développement industriel.

La politique vise à encourager une croissance propice à la transformation en donnant la priorité aux secteurs susceptibles de promouvoir les exportations, de resserrer les liens intersectoriels et de créer des emplois.

« Au nom du Gouvernement rwandais, le Ministère du commerce et de l'industrie salue le soutien essentiel apporté par le Cadre intégré renforcé pour faire de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique de cette année une plate-forme stratégique au service de notre programme industriel national et continental. En renforçant le secteur privé et en alignant ses efforts sur les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le Rwanda renforce sa participation aux chaînes de valeur régionales (CVR), une étape cruciale vers une croissance transformatrice et inclusive. La nouvelle politique industrielle (2024-2034) définit une vision audacieuse axée sur l'innovation, la création d'emplois et le développement économique durable dans des secteurs clés, positionnant le Rwanda comme un acteur compétitif dans l'écosystème intégré de la fabrication et du commerce en Afrique.

S.E. M. Prudence Sebahizi, Ministre du commerce et de l'industrie du Rwanda. »

Poser les fondations en RDP lao



L'UNMO assure le secrétariat du Groupe de travail du commerce et du secteur privé, qui compte parmi ses membres de nombreux représentants du secteur privé. Son rôle est de dégager un consensus sur les priorités du secteur privé en matière de développement, d'intégrer ces priorités dans les principaux documents d'orientation et de planification et de mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre. En 2024, des discussions sur 12 réformes prioritaires visant à créer un environnement propice aux affaires ont été organisées avec le soutien actif de l'UNMO. L'UNMO assure également la coordination du dialogue public-privé dans le cadre du Forum des entreprises lao. Le Forum rassemble diverses entreprises du secteur privé qui dialoguent avec le gouvernement pour garantir une application cohérente et transparente de la réglementation commerciale et l'élimination des obstacles bureaucratiques aux activités commerciales. Il offre également au secteur privé la possibilité de donner son avis sur les politiques et les projets de loi qui le concernent, ce qui contribue à l'amélioration des politiques publiques. Le Forum annuel des entreprises lao, présidé par le Premier Ministre, est prévu pour la fin avril 2025.

« Le soutien du CIR est solidement ancré sur le principe de l'appropriation nationale, qui aide le gouvernement à promouvoir la priorité qui est la sienne de renforcer les capacités productives, favoriser un système équilibré pour le commerce international et parvenir à un développement durable conforme au Plan national de développement socioéconomique (2021-2025) de la République démocratique populaire lao.

S.E. M. Manothong Vongsay, Vice-ministre de l'industrie et du commerce, RDP lao. »



Kiribati se lance dans une initiative d'investissement



En 2024, le Dispositif intérimaire du CIR a lancé la mise en place d'une plate-forme d'investissement en étoile à Kiribati, avec les Fidji comme centre névralgique. Avec la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) comme partenaire de mise en œuvre, elle vise à renforcer la capacité des pays à promouvoir l'investissement privé dans les secteurs générateurs d'échanges commerciaux. Les travaux réalisés en 2024 ont notamment consisté à organiser des réunions de lancement avec différentes parties prenantes, à renforcer les capacités et à identifier les secteurs à fort potentiel, notamment la transformation de la noix de coco, l'agriculture, la pêche et le tourisme.



Des participants discutent lors de l'atelier pour la promotion des investissements, organisé par la CESAP, à Kiribati.

05

Mobiliser des ressources supplémentaires

En bref

Cible 2025 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

591 actions de mobilisation (40 de plus attendues).

Résultats 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

611 actions de mobilisation (60 actions additionnelles en 2024).

Cible 2025 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

5 millions d'USD mobilisés auprès des gouvernements et des partenaires de développement.

Résultats 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

186 millions d'USD mobilisés auprès des gouvernements et des partenaires de développement.

Comment le CIR obtient ces résultats:

Un objectif clé du CIR est de permettre aux PMA de mobiliser des ressources supplémentaires par l'intermédiaire de leurs UNMO afin de soutenir la mise en œuvre de leurs priorités en matière de développement du commerce. Le CIR utilise une approche en trois volets, qui commence par l'institutionnalisation de l'effet de levier dans le cadre de l'approbation des projets afin de déclencher un financement de contrepartie par le gouvernement bénéficiaire, en espèces ou en nature. Un appui est également fourni aux UNMO pour qu'elles entreprennent différentes activités, telles que des tables rondes, visant à mobiliser des ressources supplémentaires auprès des donateurs et des partenaires de développement, et pour qu'elles élaborent et communiquent des propositions de projet. En outre, les priorités commerciales définies dans les principaux documents appuyés par le CIR, tels que les Matrices des actions de l'EDIC, sont intégrées dans les cadres nationaux de planification, de programmation et de budgétisation, tels que le PND, ce qui permet de mobiliser des ressources grâce à des financements publics. Les résultats obtenus par le Dispositif intérimaire du CIR en matière de mobilisation des ressources ont été remarquables. Le programme a réussi à mobiliser des ressources sous forme de cofinancement de projets en cours et de ressources supplémentaires auprès des partenaires de développement et des gouvernements.



L'objectif de cofinancement fixé par le Dispositif intérimaire du CIR à 5 millions d'USD a été dépassé de 45%, grâce à un cofinancement de 7,2 millions d'USD apportés par les partenaires de développement et les gouvernements des PMA. Ces derniers ont investi environ 1,36 USD pour chaque dollar décaissé par le Dispositif intérimaire du CIR en faveur des pays.

Le montant mobilisé par les UNMO dans le cadre de projets d'Aide pour le commerce non liés au CIR est tout aussi impressionnant, dépassant largement l'objectif de 5 millions d'USD. En 2024, l'appui du Dispositif intérimaire du CIR à 60 activités de mobilisation de ressources a permis aux UNMO

de lever plus de 180 millions d'USD auprès de partenaires de développement, notamment la Banque mondiale, le FIDA, l'UE, l'ITC, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit et le PNUD, qu'elles gèrent pour mettre en œuvre 16 projets d'Aide pour le commerce dans 11 PMA. Ce montant est 36 fois supérieur à l'objectif et 16,8 fois supérieur au fonds du Dispositif intérimaire du CIR, qui s'élevait à 10,5 millions d'USD en décembre 2024. Ainsi, pour chaque USD fourni par le Dispositif intérimaire du CIR, 16,8 USD ont été mobilisés auprès d'autres partenaires de développement.



M. Tamou Alphonse, propriétaire d'une ferme d'ananas à Allada, au Bénin.



Exemples de pays

Bénin

 En 2024, l'UNMO a obtenu 308 000 USD pour mettre en œuvre un sous-volet du Programme régional d'intégration des marchés agricoles financé par le FIDA. Ce programme vise à stimuler le commerce régional des produits agricoles afin de créer des emplois pour les femmes et les jeunes, d'augmenter les revenus et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations rurales pauvres. Cet objectif sera atteint en améliorant les performances des centres commerciaux sous-régionaux et des corridors de transport transfrontières, tout en encourageant l'entrepreneuriat rural chez les jeunes et les femmes et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

Cambodge

 À la suite de la mise en œuvre réussie du projet ARISE Plus de l'UE au cours de la Phase Deux du CIR, l'UNMO a mobilisé 9,9 millions d'EUR supplémentaires (environ 10,5 millions d'USD) auprès de l'UE et de l'Allemagne pour sa deuxième phase, le projet «EU Global Access for Trade Expertise 2024-2028» (Accès mondial de l'UE à l'expertise commerciale 2024-2028). Ce projet vise à renforcer la politique commerciale, l'économie numérique, la facilitation des échanges et la compétitivité commerciale des PME.



Lesotho

 Tirant parti de son intégration au sein du Département de la planification du Ministère du commerce et de l'industrie et de sa vaste expérience dans la mise en œuvre des projets du CIR ainsi que d'un précédent projet de la Banque mondiale sur la compétitivité et l'inclusion financière, l'UNMO a mobilisé 16 millions d'USD supplémentaires auprès de la Banque mondiale. Ce financement soutiendra l'intégration commerciale régionale, en particulier le Projet intégré de transport, de commerce et de logistique du Lesotho, d'un montant de 80 millions d'USD.

Rwanda

 L'UIMOP a obtenu 26 millions d'USD pour mettre en œuvre un volet d'un projet financé par la Banque mondiale intitulé «Projet de développement de la connectivité de la plate-forme logistique de Kigali». Ce projet vise à rendre plus résiliente et plus sûre la connectivité le long des corridors logistiques régionaux et à soutenir les activités économiques locales et régionales. Il améliorera également la durabilité en finançant des postes clés au sein de l'unité au cours des six prochaines années.



Soudan du Sud

 Le Ministère du commerce et de l'industrie, par l'intermédiaire de l'UNMO et du PNUD, a forgé des partenariats stratégiques à fort impact en élaborant et en présentant un projet qui a obtenu un financement de 5,3 millions d'USD de la Banque africaine de développement pour mettre en œuvre le projet intitulé «Création d'emplois grâce aux micro et petites entreprises dirigées par des jeunes et des femmes», qui sera exécuté de 2025 à 2028. Mis en œuvre conjointement par le PNUD et l'UNMO, ce projet vise à accroître de manière significative la participation des jeunes et des femmes à la création et à l'expansion d'entreprises, à la création d'emplois et à l'amélioration des moyens de subsistance

« Le CIR a joué un rôle important dans la création du Comité national de développement du commerce, qui se concentre sur les programmes liés à l'Aide pour le commerce. Nous avons constaté que grâce à cette approche catalytique du CIR, d'autres donateurs ont réagi positivement et contribuent désormais au comité. [Le comité] est fondamental pour le développement du commerce à Vanuatu.

M. Brill Palmer, Spécialiste du commerce et du développement, Ministère du commerce du Vanuatu.



Comores

 En 2024, l'UNMO a mobilisé 275 000 USD auprès d'un programme d'Aide pour le commerce financé par l'ITFC pour soutenir un centre d'achat et de commercialisation de la vanille aux Comores.



06

Suivi des impacts des projets antérieurs du CIR

46



En bref

Cible 2025 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

20 actions de suivi des impacts.

Résultats 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR:

49 actions de suivi des impacts.

Comment le CIR obtient ces résultats:

Les projets du Dispositif intérimaire du CIR ont soutenu 49 actions de suivi de l'impact dans les PMA bénéficiaires, notamment des missions, des réunions d'examen conjoint et des enquêtes de suivi, dépassant ainsi l'objectif de 20 actions fixé dans le cadre logique. Si les huit domaines prioritaires du Dispositif intérimaire du CIR sont plutôt axés sur l'appui institutionnel, la présente section met en relief les impacts des interventions antérieures en matière de capacités productives. Il s'agit d'impacts nouveaux liés à la production, aux exportations, à l'accès aux marchés et à l'emploi, entre autres.

Suivi de la création d'emploi en 2024

En 2024, 7 135 emplois supplémentaires (dont 6 587 occupés par des femmes) ont été créés dans six pays bénéficiaires. Ces nouveaux emplois (pour la plupart directs, temporaires et permanents) ont été créés dans des secteurs et par des MPME qui avaient bénéficié d'un appui antérieur du CIR, notamment dans la production d'huile de palme en **RCA**; la pêche artisanale en **Guinée-Bissau**; la production horticole au **Lesotho**; la transformation du karité au **Mali**; la transformation de la mangue au **Sénégal**; et le secteur des algues en **Tanzanie**.



Suivi des volumes de production et des valeurs d'exportation générés en 2024

Sur la base des données de suivi de l'impact recueillies grâce au Dispositif intérimaire du CIR, les résultats globaux du programme par rapport aux objectifs fixés dans le cadre logique concernant les volumes de production, la valeur des exportations et l'accès aux marchés, sont remarquables. Le volume de production généré en 2024 par les bénéficiaires des projets antérieurs est encourageant, atteignant 480 000 tonnes. La valeur des exportations a également augmenté,

les données de suivi indiquant que des marchandises et services supplémentaires d'une valeur de 158 millions d'USD ont été exportés. L'accès aux marchés internationaux s'est également amélioré, 38 nouveaux débouchés ayant été facilités en 2024 par les bénéficiaires de la Phase Deux du CIR. Ces réalisations soulignent l'impact positif des projets du CIR sur la production et les exportations et sur la facilitation de l'accès aux marchés, démontrant ainsi l'efficacité du programme pour soutenir les PMA.



Exemples de pays

Renforcement des petites entreprises en Tanzanie

 Ce projet, qui s'est achevé en septembre 2023, visait à renforcer la compétitivité des PME dans les chaînes de valeur de l'anchois, des algues, des épices et de l'horticulture, afin d'accroître leurs revenus et leur accès aux marchés. Les impacts observés aujourd'hui reflètent les efforts conjoints du CIR, du Gouvernement et des autres parties prenantes opérant dans ces chaînes de valeur.

Dans la chaîne de valeur des algues à **Zanzibar**, les exercices de suivi détaillés menés en 2024 avec le soutien du Dispositif intérimaire du CIR ont révélé que l'aide du CIR avait entraîné une augmentation de 58% de la production d'algues, qui est passée de 10 531 tonnes en 2021 à 16 653 tonnes en 2023, comme le confirme le Zanzibar Statistical Abstract (2024). Le projet a également permis une augmentation considérable (plus de 100%) du rendement par acre, qui est passé de 817 kg en 2021 à 1 772 kg par acre en 2024 dans les zones ciblées. En outre, le prix des algues a augmenté de 60% à 100%, selon la variété. Il est passé d'environ 0,22 USD à 0,37 USD par kg pour le Spinosum et d'environ 0,37 USD à 0,96 USD par kg pour le Cottonian, ce qui témoigne d'un meilleur accès aux marchés et d'une augmentation des revenus des agriculteurs.

Dans la chaîne de valeur de l'anchois, le Zanzibar Statistical Abstract (2024) a montré une augmentation de 62% de la production, qui est passée de 13 433 tonnes en 2021 à 21 827 tonnes en 2023. Les exportations ont également augmenté d'environ 33%, passant de 6 068 tonnes en 2021 à 8 107 tonnes en 2023, ce qui a généré 4,5 millions d'USD en 2023.



L'équipe chargée du suivi a constaté une augmentation significative du nombre d'emplois créés dans la production d'algues, qui est passé de 157 (dont 81% attribués à des femmes) en 2022 à 320 (dont 78% occupés par des femmes et 70% par des jeunes) en 2024 dans les zones d'intervention. Dans la chaîne de valeur de la transformation, 657 emplois (51% occupés par des femmes et 25% par des jeunes) ont été créés, dont 163 spécifiquement pour les jeunes en 2024.

Le sésame au Niger

 Achevé en décembre 2022, le projet visait à accroître la compétitivité du secteur du sésame en mettant en place une organisation interprofessionnelle fonctionnelle, en renforçant les capacités de production et de transformation et en améliorant l'accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux. Un exercice de suivi de l'impact réalisé en 2024 a révélé que la production supplémentaire de sésame pendant la durée du projet avait atteint 25 000 tonnes en 2023, dépassant largement l'objectif initial de 10 000 tonnes. Les produits ont été exportés avec succès vers quatre marchés en 2024: le Burkina Faso, la Chine, l'Inde et le Nigéria.



Les infrastructures électroniques au Bhoutan



Ce projet, qui s'est achevé en juin 2022, visait à créer un écosystème dynamique de technologies de l'information et de la communication pour le développement du commerce. L'objectif était d'accélérer l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans des secteurs ciblés (marchandises et services), d'améliorer la disponibilité des données, de faciliter le partage d'informations et de renforcer les opportunités commerciales grâce à une plate-forme électronique améliorée. Le CIR a apporté un soutien catalytique à la Société alimentaire du Bhoutan pour mettre en place un système d'enchères en ligne et une installation de tri mécanique des pommes de terre dans le sud du Bhoutan. Cette installation permet de trier, d'emballer et de stocker les produits dans l'entrepôt de la Société, les agriculteurs obtenant des reçus qui peuvent être négociés en ligne sur la plate-forme de négoce de produits de base.

Le système permet aux agriculteurs de trier par classe un camion de pommes de terre en quelques heures, contre trois jours auparavant, ce qui garantit de meilleurs prix pour les produits et permet aux agriculteurs d'économiser jusqu'à 420 USD par camion. Le reçu instantané délivré permet aux agriculteurs d'être payés dans la journée via la plate-forme en ligne, contre plus d'une semaine dans le système d'enchères traditionnelles. Cette innovation a permis d'augmenter le commerce en ligne de pommes de terre, qui est passé de 1,1 tonne en 2017 à 18,8 tonnes en 2023. Son succès dans le sud du Bhoutan a incité la Société alimentaire du Bhoutan à reproduire le modèle dans le centre du pays, avec le soutien du Gouvernement, du Fonds pour les PMA géré par le Fonds pour l'environnement mondial, du PNUD et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour un montant d'environ 900 000 USD.



Food Corporation Bhutan Limited, 2024

Cliquez/scannez ici pour en savoir plus



Équipements de tri des pommes de terres financés par le CIR au Bhoutan.



07

Les opérations du CIR: Une programmation souple et efficace

50

2024 en chiffres

88% des objectifs fixés pour les indicateurs du cadre logique du Dispositif intérimaire du CIR ont été atteints en décembre 2024.

50% de réduction du délai moyen entre l'approbation du projet au premier décaissement de fonds, passant de 25 jours (Phase Deux du CIR) à 12,5 jours (Dispositif intérimaire du CIR).

Comment le CIR obtient ces résultats:

Le bon fonctionnement des opérations du CIR est essentiel à la réussite d'une mise en œuvre efficace de la programmation. Les opérations du CIR comprennent les activités entreprises par le SE et le GFAS en matière de gestion financière, de suivi et évaluation (S&E), de renforcement des capacités des entités chargées de la mise en œuvre, de la communication, des partenariats et de la mobilisation des ressources, qui sont nécessaires à la mise en œuvre efficace du programme. Le SE et le GFAS adoptent des approches flexibles, adaptatives et innovantes pour assurer une mise en œuvre efficace et effective du programme.

Communication et partenariats

2024 en chiffres

21 récits d'expériences.

4 bulletins d'information.

7 tribunes (4 sur le Programme du Forum économique mondial et 3 sur la plate-forme «Nouvelles du commerce pour le développement»).

525 messages postés sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, X et YouTube).

5 entretiens vidéo avec des PMA et 1 animation.

22 pays bénéficiant de deux séances de renforcement des capacités en matière de narration, stratégie des médias sociaux et de rédaction des récits d'expériences.

Comment le CIR obtient ces résultats: Au CIR, la communication ne se limite pas au partage des résultats. C'est un catalyseur d'impact, un moyen d'amplifier la voix des PMA et un outil pour renforcer leur capacité à mobiliser des ressources et à conduire le changement. En 2024, la communication stratégique est restée axée sur la mise en valeur des progrès et des réalisations des PMA en matière de commerce et de développement durable, l'impact du partenariat du CIR et les moyens de permettre à leur tour aux PMA de communiquer plus efficacement pour améliorer leur visibilité et leur participation.

Sur la base de cet engagement, une large place a été faite au renforcement des capacités au niveau national. C'est ainsi qu'une formation ciblée sur la narration, les stratégies en matière de réseaux sociaux et les récits d'expériences, a été organisée à l'intention des UNMO à l'automne 2024, avec deux séances distinctes en anglais et en français. Des participants de 22 pays ont assisté à cette formation, qui était ouverte à tous les PMA. Ils ont reçu un appui pour mieux communiquer les résultats obtenus en matière de commerce et mobiliser les

parties prenantes afin d'accroître leur visibilité nationale et internationale.

Durant l'année écoulée, 21 récits d'expériences détaillés illustrant l'impact du CIR sur le commerce dans les PMA, y compris les réalisations et les défis rencontrés dans chaque pays, ont été publiés, tandis que des tribunes libres, pour la plupart corédigées avec des partenaires du CIR, notamment des ministres des PMA, ont apporté des perspectives supplémentaires sur le commerce et le développement.

Des bulletins d'information trimestriels ont donné un aperçu complet des faits nouveaux liés au commerce dans les PMA, en rassemblant et en sélectionnant des informations et des mises à jour sur le programme du CIR, ainsi que des contributions des partenaires. Ces efforts ont été renforcés par un dialogue régulier sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, Instagram, LinkedIn, X et YouTube, afin d'élargir la portée et la visibilité des activités. Outre la présentation des résultats, ces supports de communication ont également aidé les PMA dans leurs efforts de mobilisation des ressources.

Au-delà de la narration des expériences, la communication a également joué un rôle clé dans l'amélioration de la visibilité des donateurs et le renforcement du partenariat du CIR dans son ensemble. Avec la conclusion de la Phase Deux du CIR et le lancement du Dispositif intérimaire du CIR, les contributions des donateurs ont été essentielles pour garantir la poursuite du soutien au commerce des PMA. Afin d'en maximiser la visibilité, le SE a collaboré avec l'OMC pour relayer ces annonces par le biais de ses plates-formes d'information et de ses réseaux sociaux.

L'année 2024 a également été marquée par des discussions menées par le CIR sur des questions mondiales clés. La collaboration avec l'OMC en mars 2024 à l'occasion du Mois international de la femme a mis en évidence le rôle du commerce dans l'autonomisation économique des femmes, tandis qu'en septembre, une séance du Forum public de l'OMC a examiné comment le commerce pouvait être une solution aux problèmes climatiques dans les PMA.

Partenariats

Au cœur de l'approche du CIR se trouve un engagement en faveur des partenariats, et d'une action concertée avec les PMA et les partenaires mondiaux pour atteindre des objectifs communs. En 2024, le CIR a collaboré étroitement avec les organisations participantes – le Fonds monétaire international, l'ITC, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, le PNUD, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, l'ONU Tourisme, la Banque mondiale et l'OMC – tout en coopérant avec d'autres alliés stratégiques et opérationnels.

Au titre du Dispositif intérimaire du CIR, des projets ont été lancés en collaboration avec la WAIPA afin de soutenir la promotion des investissements au **Bangladesh**, au **Malawi**, en **RDC** et au **Vanuatu**. À **Kiribati** et aux **Tuvalu**, la CESAP s'efforce d'améliorer l'état de préparation à l'investissement et de renforcer les capacités commerciales.

Le PNUD mène des initiatives aux **Îles Salomon**, au **Lesotho**, au **Soudan du Sud**, en **Tanzanie** et aux **Tuvalu**, mettant l'accent sur la facilitation du commerce et le développement du secteur privé. Au **Libéria**, en 2024, le projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR a été mis en œuvre par l'intermédiaire de l'ITC. Les travaux au Libéria visent principalement à soutenir l'intégration du pays dans la ZLECAf, à mobiliser des ressources supplémentaires, y compris en stimulant davantage la croissance du secteur touristique, et à renforcer

les capacités du Ministère du commerce et de l'industrie grâce à des formations sur le suivi et la gestion fiduciaire.

En **Somalie**, le CIR a collaboré avec l'Institut de gestion pour l'Afrique orientale et australe – TRAPCA, qui a facilité une initiative globale de renforcement des capacités visant à moderniser et à rationaliser les procédures douanières du pays.

En 2024, le CIR a également poursuivi sa collaboration avec d'autres partenaires stratégiques, tels que l'ITFC, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Secrétariat du Commonwealth. Ces partenariats sont essentiels pour élargir la portée des initiatives du CIR, renforcer l'expertise technique et amplifier le plaidoyer en faveur des priorités des PMA aux niveaux régional et mondial. En 2024, cela a notamment pris la forme d'échanges de connaissances, tels que la publication d'une tribune libre du Secrétariat du Commonwealth sur la plate-forme «Nouvelles du commerce pour le développement» du CIR, qui examinait les stratégies visant à inverser le déclin des exportations de services des PMA après la pandémie. En outre, le CIR a collaboré avec l'ITFC et la Banque islamique de développement (BID) pour amplifier les résultats du projet de coopération à flux inversé entre la **Guinée** et la Tunisie sur le renforcement de la chaîne de valeur pour l'exportation des produits agricoles guinéens. Le CIR a contribué à hauteur de 196 680 USD, tandis que l'ITFC et la BID ont apporté respectivement 300 000 USD et 280 000 USD supplémentaires.



Tribune du Secrétariat
du Commonwealth
Cliquez/scannez ici
pour en savoir plus

Suivi, évaluation et apprentissage (SEA)

2024 en chiffres

79 missions de suivi de projet en 2024 (16 sur le terrain et 63 virtuelles).

6 réunions conjointes d'examen des portefeuilles du SE et du GFAS ont été organisées.

2 évaluations d'impact de projets antérieurs du CIR dans les Îles Salomon et au Togo ont été réalisées.

Plus de **400** participants ont suivi les cours d'apprentissage en ligne du CIR sur l'intégration du commerce et le S&E, hébergés sur la plateforme d'apprentissage en ligne de l'OMC.

Comment le CIR obtient ces résultats:

L'approche du CIR en matière de SEA repose sur sa théorie globale du changement et son cadre logique, ainsi que sur le plan de travail annuel du SE, qui définit clairement les indicateurs de suivi. Le SE utilise ses systèmes d'information de gestion pour suivre l'évolution des portefeuilles et évaluer les niveaux de risque. Simultanément, la base de données principale saisit les résultats des portefeuilles et les intègre directement dans le cadre logique global afin de déterminer les progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés.

L'apprentissage est une pierre angulaire de la stratégie du CIR, encouragé par des évaluations de projets et de programmes, des études spécifiques et des événements d'apprentissage entre pairs. En outre, le renforcement des capacités du personnel des PMA en matière de S&E et de gestion générale des projets permet de consolider la mise en œuvre du programme et de valoriser les compétences dans ces pays.

Suivi

Tout au long de l'année 2024, le CIR a suivi assidûment ses projets et opérations au moyen d'enquêtes sur la mise en œuvre du plan de travail, de missions de suivi et d'examens conjoints du portefeuille.

Enquêtes sur la mise en œuvre du plan de travail: Le SE a ainsi pu obtenir les données les plus récentes sur le taux d'exécution des activités pour chaque projet, ce qui a permis de calculer un taux moyen d'exécution du programme. En 2024, le SE a lancé 10 enquêtes mensuelles.

Missions de suivi: Qu'elles soient physiques ou virtuelles, ces réunions ont associé le Coordonnateur de pays du SE, le Gestionnaire de portefeuille du GFAS et l'équipe de mise en œuvre du projet de l'UNMO ou de la Principale entité de mise en œuvre (PEMO) du CIR. Les missions consistaient à examiner de manière exhaustive chaque projet, en mettant l'accent sur les taux d'exécution des plans de travail, l'utilisation du budget, l'état d'avancement et les rapports financiers, les problèmes et les recommandations. En 2024, le CIR a organisé 79 missions de suivi (16 missions sur le terrain et 63 missions virtuelles).

Examens conjoints du portefeuille: Organisées conjointement par le SE et le GFAS au moins tous les deux mois, ces réunions ont permis d'examiner tous les projets en cours de mise en œuvre et de clôture. Elles ont porté sur l'état général du portefeuille du CIR, l'identification des risques et des défis spécifiques et l'articulation des mesures à prendre pour y remédier. En 2024, six réunions de ce type ont été organisées.

Évaluation et apprentissage

En 2024, le CIR a continué à renforcer sa fonction d'évaluation, garantissant l'indépendance, l'objectivité et la qualité de toutes les évaluations externes au niveau du programme et des projets.

Le SE a garanti la qualité et l'objectivité de 20 évaluations de fin de projet et la qualité de 46



rapports d'achèvement de projet en procédant à des analyses et à des examens par les pairs des projets de documents.

À l'échelle du programme, le SE a commandé deux évaluations d'impact, l'une sur le projet du CIR concernant le tourisme aux **Îles Salomon** et l'autre sur le projet de développement de la chaîne de valeur du soja au **Togo**. Il a également continué de suivre la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation du programme dans le cadre de la Phase Deux du CIR. Un examen mené en novembre 2024 a révélé que 100% des recommandations avaient été mises en œuvre.

En 2024, le CIR a continué de promouvoir l'apprentissage dans l'ensemble de ses partenariats, en mettant en avant les réalisations, les résultats et les problèmes. Les conclusions et les enseignements tirés de deux études thématiques commandées en 2023 mais finalisées en 2024, sur l'évaluation du changement climatique et d'autres dimensions environnementales dans les EDIC et l'évaluation des enseignements tirés de l'initiative du CIR «Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges», ont été communiqués lors de deux événements publics.

Les conclusions de l'étude sur les changements climatiques et les EDIC ont été communiquées lors du Forum public de l'OMC de septembre 2024, au cours d'une séance du CIR intitulée «Faire du commerce une partie de la solution: les changements climatiques dans les PMA», tandis que les conclusions, recommandations et enseignements tirés de l'évaluation de l'initiative «Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges» ont été communiqués lors d'un événement coorganisé avec la Division du commerce et du genre de l'OMC dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la femme de l'OMC en 2024.

Divers projets du Dispositif intérimaire du CIR tirent parti des possibilités d'apprentissage entre pays. Par exemple, la **Sierra Leone** s'inspire de l'expérience de la **Gambie** concernant les possibilités de financement de l'action climatique liée au commerce; la **Somalie** tire des enseignements de divers modèles de l'UNMO; et **Kiribati** et les **Tuvalu** échangent avec le **Vanuatu** leurs expériences des projets de développement des investissements mis en œuvre respectivement par la CESAP et la WAIPA.

Renforcement des capacités

En 2024, le CIR a continué de donner la priorité au renforcement des capacités techniques des fonctionnaires des PMA. Comme les années précédentes, cela s'est traduit par des ateliers de formation, des cours en ligne, des évaluations des besoins en matière de capacités et des détachements/stages de personnel des PMA.

Ateliers de formation: Le SE a organisé deux ateliers à l'intention de 68 fonctionnaires (dont 19% de femmes) des UNMO et des PEMO, au cours desquels le nouveau modèle de rapport des progrès du Dispositif intérimaire du CIR et la fiche de contrôle pour le suivi de l'impact, destinés à aider les pays à suivre les impacts des projets antérieurs du CIR, ont été présentés. Une évaluation a révélé que 86% des participants avaient trouvé la formation «très utile» pour leur travail.

Cours en ligne: Les efforts de renforcement des capacités du CIR ont été déployés au-delà des PMA grâce à des cours d'apprentissage en ligne développés et hébergés sur la plate-forme d'apprentissage en ligne de l'OMC. Cette plate-forme – une forme de bien public – propose quatre cours d'introduction et intermédiaires axés sur l'évaluation et la gestion de projets ainsi que sur l'intégration du commerce. Les données de suivi indiquent que 405 participants (dont 41% de femmes) de 84 pays ont suivi les cours en 2024. Depuis leur création, plus de 1 350 participants de 136 pays ont suivi ces cours.

Évaluation des besoins en matière de capacités: Dans le cadre des ateliers de formation, le CIR a lancé une évaluation des besoins pour permettre aux UNMO de recenser les domaines dans lesquels un renforcement des capacités était nécessaire en 2025, en prévision d'une nouvelle phase du CIR. Cinq thèmes prioritaires ont été recensés: suivi des projets et établissement de rapports; évaluation et gestion des projets; conception et gestion des projets; approche de gestion axée sur les résultats; et communications numériques.

Détachements/stages: Le SE a accueilli des fonctionnaires de PMA – **Bénin, Bhoutan, Myanmar** et **Ouganda** – dans le cadre du Programme de valorisation des talents des Pays-Bas à l'OMC. Ces fonctionnaires se sont familiarisés avec les processus du CIR et y ont contribué tout en préparant des notes techniques sur l'impact et l'évolution de l'intégration

du commerce dans leurs PND respectifs. Ils ont également contribué à la compilation d'études soutenues par des projets du CIR dans le cadre de la Phase Deux du CIR; à la collecte et à la compilation de récits d'expériences tirés de rapports narratifs; et au suivi de la mise en œuvre des projets de la Phase Deux du CIR dans leurs pays. Depuis leur retour dans leurs pays et ministères d'origine, ces fonctionnaires continuent de soutenir le programme du CIR en tant qu'ambassadeurs du CIR.

Gestion des risques

La gestion des risques est restée une priorité du programme du CIR en 2024, dans le prolongement des mécanismes mis en place au cours de la Phase Deux du CIR.

Les examens réguliers du portefeuille, menés conjointement par le SE et le GFAS, ont constitué un élément clé du processus de gestion des risques. Ils ont fourni un cadre structuré pour l'examen des projets en cours d'exécution et de clôture. Au cours des six examens organisés en 2024, les niveaux de risque des projets ont été évalués et des mesures d'atténuation et de remontée hiérarchique ont été définies en conséquence.

Équipe spéciale sur la gestion des risques et des problèmes: Cette initiative conjointe, mise en place par le SE et le GFAS, a permis de réévaluer,

d'optimiser et d'actualiser systématiquement le cadre et les processus de gestion des risques au niveau du programme et des pays. En 2024, trois réunions ont été organisées pour examiner plusieurs risques majeurs, particulièrement ceux liés à la clôture de la Phase Deux du CIR.

Parmi les risques sur lesquels l'attention s'est concentrée tout au long de 2024 figuraient les départs de personnel au niveau du programme et la durabilité des UNMO à haut risque. Certains risques ont été considérablement réduits grâce au Dispositif intérimaire du CIR, par exemple le risque d'une participation moindre des PMA à mesure que la Phase Deux du CIR touchait à sa fin. Le risque de non-clôture des projets a également été géré grâce à la remontée rapide des informations concernant les projets problématiques. Des lignes directrices ont été élaborées afin d'établir un cadre complet et clair pour la clôture des projets problématiques dans le cadre de la Phase Deux du CIR; elles sont également applicables au Dispositif intérimaire du CIR. Le Conseil du CIR a approuvé ces lignes directrices en octobre 2024. Elles comprennent des critères permettant d'identifier les projets présentant des problèmes de clôture; des mesures de soutien; un processus pour la remontée de l'information et la clôture; ainsi que la documentation des enseignements tirés afin d'éclairer la planification future des projets. Tous les projets de la Phase Deux du CIR ont été effectivement clôturés au 31 décembre 2024.



Optimisation des ressources dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR

2024 en chiffres

Économie

26% de baisse du budget opérationnel 2024 approuvé pour le SE par rapport à 2023.

68% de baisse du budget 2024 approuvé pour les Activités globales du CIR par rapport à 2023.

Efficience

Plus de **60%** de baisse du délai moyen entre l'approbation du projet et la signature du Protocole d'accord dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR (2024) par rapport à la Phase Deux du CIR.

Efficacité

88% des indicateurs du cadre logique du Dispositif intérimaire du CIR ont été atteints.

Comment le CIR obtient ces résultats:

L'approche du CIR en matière d'optimisation des ressources est guidée par le cadre d'optimisation des ressources du CIR, qui s'articule autour des quatre «E»: Économie, Efficience, Efficacité et Équité. Une matrice d'optimisation des ressources, régulièrement mise à jour et communiquée au Conseil du CIR, permet de suivre les indicateurs clés afin de garantir la responsabilité et la transparence.

Le CIR maximise l'optimisation des ressources en assurant une gestion financière saine, en optimisant les pratiques de passation de marchés, en rationalisant les processus opérationnels et en contrôlant étroitement l'impact pour améliorer l'efficacité. Le cadre donne également la priorité à l'inclusivité, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la mise en œuvre et les bénéfices des programmes.

Économie

Le budget opérationnel du SE et le budget des Activités globales du CIR pour 2024 reflétaient l'achèvement de la Phase Deux du CIR. Le budget opérationnel approuvé, d'un montant de 2,82 millions d'USD, était inférieur de 26,12% à celui de 2023. Une réduction encore plus importante, de 67,7%, a été appliquée au budget approuvé pour les Activités globales du CIR, qui a été ramené de 577 250 USD en 2023 à 248 577 USD. Le CIR a pris des mesures d'économie en ce qui concerne tous les aspects opérationnels, des déplacements aux bureaux, en passant par l'optimisation des ressources humaines. Par exemple, trois postes vacants en 2023 n'ont pas été pourvus en 2024, ce qui a entraîné une réduction d'au moins 19% des dépenses liées aux fonctionnaires engagés pour une durée déterminée par rapport à 2023. De même, les dépenses de personnel temporaire ont été réduites de près de 60% en 2024 par rapport à 2023.

Le budget du GFAS approuvé en 2024, d'un montant de 2,34 millions d'USD, était inférieur de 3,4% à celui de 2023. Malgré une réduction substantielle de 32% des dépenses générales de fonctionnement (hors frais de personnel), principalement attribuée à une réduction de 58% du budget pour les voyages, le budget 2024 affichait une légère augmentation de 5% des dépenses de personnel par rapport à 2023. Cette augmentation était due à des ajustements des coûts pro forma de l'ONU pour les dépenses de personnel pour 2024.

Efficienc

Le CIR a mené 79 missions de suivi (16 sur le terrain et 63 virtuelles) en 2024 afin de soutenir la mise en œuvre des projets. Plus de 75% d'entre elles étaient des missions conjointes menées par le SE et le GFAS visant à garantir une meilleure optimisation des ressources. Par rapport à 2021, le nombre de missions de suivi a plus que doublé, ce qui témoigne du renforcement de l'appui technique fourni aux pays bénéficiaires du CIR. Cet appui s'est traduit par une réduction significative du délai moyen entre la conception des projets et leur présentation finale, qui est passé de 18 mois en 2017 et de quatre mois en 2021 à moins de 1,5 mois en 2024 dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR. De même, le délai moyen nécessaire au SE et au GFAS pour évaluer et approuver les propositions de projets a été ramené à moins de quatre jours ouvrables en 2024. Le délai entre l'approbation d'un projet et la signature d'un Protocole d'accord a également diminué, passant de 55,6 jours ouvrables dans le cadre de la Phase Deux du CIR à 21 jours ouvrables dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

Efficacité

Les données de performance de 2024 indiquent que 92% des indicateurs du cadre logique du Dispositif intérimaire du CIR ont atteint ou dépassé leur objectif pour 2025. En 2024, 11 UNMO ont amélioré leur score d'intégration, dépassant de plus de 100% l'objectif de 5 UNMO. Tous les rapports annuels de projet des pays ont été soumis à temps pour que les données puissent être saisies dans le Rapport annuel 2024 du CIR. En outre, la qualité des rapports narratifs soumis par les UNMO et les PEMO s'est améliorée.

Équité

Dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR en 2024, 42 projets ont été approuvés dans 41 pays, dépassant l'objectif de 40 pays. Les questions transversales telles que l'environnement, l'investissement, la transition numérique, le handicap, la jeunesse et le genre ont été au cœur du programme et ont été intégrées dans 85 activités de projet. En 2024, 3 344 femmes ont bénéficié d'un renforcement des capacités institutionnelles et 1 454 femmes ont été formées aux pratiques de la chaîne de valeur. Le Dispositif intérimaire du CIR a également assuré un soutien aux pays fragiles et touchés par des conflits, même dans des contextes où il n'existe pas d'UNMO ou que celle-ci est inactive, comme en **RDC** et en **Somalie**, où le CIR soutient respectivement le renforcement des capacités en vue des négociations d'accession à l'OMC par le biais du TRAPCA et la promotion des investissements par le biais de la WAIPA. Au **Soudan du Sud**, le CIR, par l'intermédiaire du PNUD, continue d'appuyer l'amélioration de la politique commerciale et du cadre réglementaire et soutient la mise en œuvre des stratégies nationales de la CAE et de la ZLECAf.



Aperçu fiduciaire 2024

En 2024, le GFAS a assuré une gestion fiduciaire saine et a supervisé à la fois la conclusion de la Phase Deux du CIR et la gestion du Dispositif intérimaire du CIR. Compte tenu de la clôture de la Phase Deux du CIR, le présent aperçu fiduciaire couvre la dernière période de notification pour cette phase, qui s'achève aux premier et deuxième trimestres de 2025. Ce calendrier permet une couverture plus complète et plus précise des aspects liés au FASCIR pendant la période critique de clôture de la Phase Deux du CIR et des progrès qui continuent d'être réalisés dans le cadre du Dispositif intérimaire du CIR.

1. Contributions totales au FASCIR (cumulées)

- Phase Deux du CIR: 143,59 millions d'USD¹
- Dispositif intérimaire du CIR (à la fin de 2024): 10,00 millions d'USD²

Tableau 1. Soutien des donateurs à la Phase Deux du CIR

Catégorie	Donateur	Montant (USD)
Contributions des Donateurs du CIR	Allemagne	8 332 890
	Arabie saoudite, Royaume d'	4 000 000
	Australie	3 965 522
	Commission européenne	11 550 748
	Corée, République de	1 000 000
	Danemark	12 009 574
	Estonie	101 537
	Finlande	13 424 322
	France	4 018 307
	Japon	197 321
	Luxembourg	5 495 219
	Norvège	22 414 346
	Pays-Bas	472 255
	Royaume-Uni	22 678 462
	Suède	16 259 460
Suisse	2 000 000	
Contributions des Donateurs du CIR – total partiel		127 919 962
Intérêts perçus et restitution des réserves	Intérêts perçus – versés par l'UNOPS	3 003 364
	Intérêts perçus – remboursements par les PEMO	151 858
	Réserves excédentaires de l'UNOPS	334 584
Intérêts perçus et restitution des réserves – total partiel		3 489 806
Solde de la Phase Un du CIR	Solde de la Phase Un du CIR	12 181 925
Sous-total du solde de la Phase Un du CIR		12 181 925
Total général		143 591 693

¹ Dont 12,18 millions d'USD au titre du solde de la Phase Un du CIR et 3,16 millions d'USD d'intérêts perçus par l'UNOPS et remboursés par les PEMO.

² Y compris 83 000 USD d'intérêts perçus.

Tableau 2. Détails des contributions au Dispositif intérimaire du CIR – Engagées et reçues (au 31 décembre 2024)

Catégorie	Donateur	Engagées	Reçues
Contributions des Donateurs du CIR	Émirats arabes unis	4 000 000	3 996 736
	Finlande	758 397	758 397
	Liechtenstein	46 189	46 189
	Norvège	1 877 047	1 402 393
	Royaume-Uni	1 276 661	1 155 154
	Suède	2 561 427	2 561 427
Contributions des Donateurs du CIR – total partiel		10 519 720	9 920 296
Intérêts perçus	Intérêts perçus – versés par l'UNOPS	83 805	83 805
Intérêts perçus – total partiel		83 805	83 805
Total général		10 603 526	10 004 101

2. Utilisation des fonds (ventilation des décaissements pour la Phase Deux du CIR et le Dispositif intérimaire du CIR en 2024)

Un financement de 143,59 millions d'USD a été mobilisé pour soutenir la Phase Deux du CIR. Sur ce montant, 141,87 millions d'USD (98,9%) ont été alloués au programme de la Phase Deux du CIR, tel qu'indiqué dans le Tableau 3. Le solde de 1,72 million d'USD (1,2%) a été entièrement imputé,

1,53 million d'USD (1,06%) ayant été transféré au Dispositif intérimaire du CIR, comme convenu par les Donateurs du CIR, et 200 000 d'USD (0,14%) ayant été remboursés aux Donateurs du CIR conformément à leur préférence.

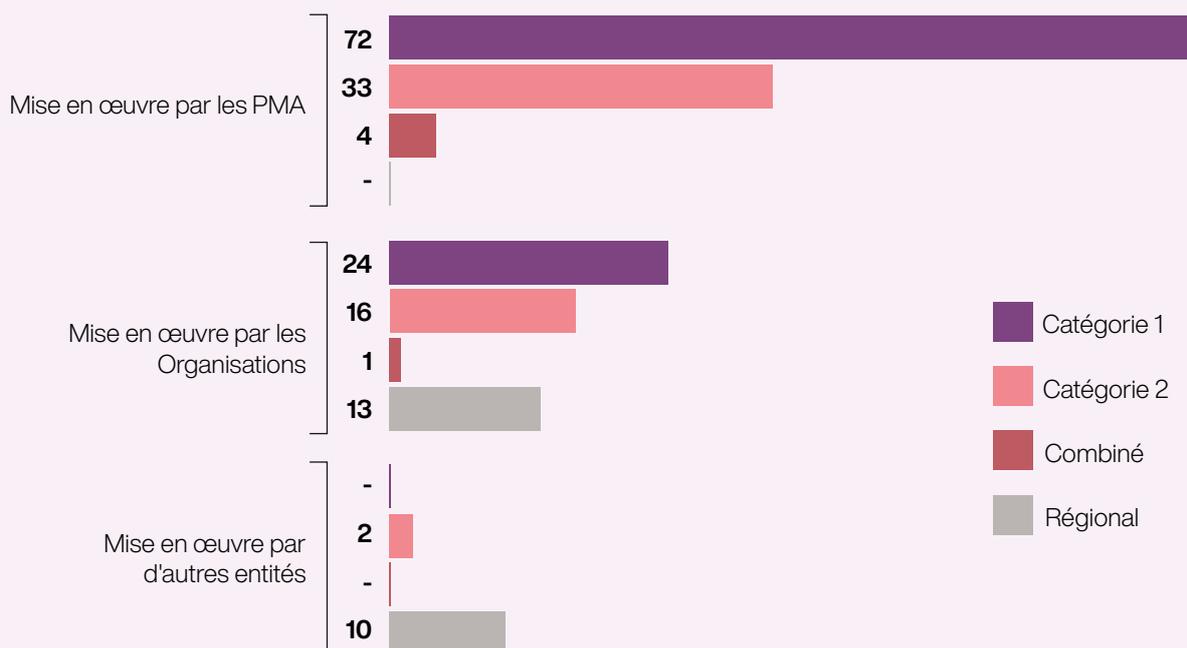
Tableau 3. Total des allocations au titre de la Phase Deux du CIR

Catégorie de rapport	Type de projet	Total (millions d'USD)
Mise en œuvre par les PMA	Catégorie 1	20,69
	Catégorie 2	37,27
	Combiné	6,74
Total		64,69
Mise en œuvre par les Organisations	Catégorie 1	6,59
	Catégorie 2	4,55
	Combiné	2,10
	Régional	5,62
Total		18,86
Mise en œuvre par d'autres entités	Catégorie 2	1,61
	Régional	5,33
Total		6,94
Activités globales du CIR		5,06
Soutien technique du SE		21,28
Soutien administratif du SE		9,12
GFAS*		14,86
Honoraires de gestion de l'UNOPS (0,75%)		1,06
Total général		141,87

* Dont 6% au titre des frais de gestion.

Projets de la Phase Deux du CIR par catégorie et type de mise en œuvre

(nombre de projets)



Sur les 175 projets achevés au titre de la Phase Deux du CIR, la majorité – 109 projets (62%) – ont été mis en œuvre directement par les PMA, ce qui témoigne d'une forte appropriation par les pays et d'un alignement sur le principe fondamental du CIR, à savoir le leadership national. Les projets mis en œuvre par les Organisations représentaient 54 (31%) du total, dont une part notable d'initiatives régionales,

ce qui souligne le rôle stratégique des partenaires techniques dans l'appui aux interventions liées au commerce. Les 12 projets restants (7%) relevaient d'autres modalités de mise en œuvre, principalement axées sur des activités régionales, ce qui met en évidence la souplesse des modalités d'exécution du CIR pour répondre aux priorités transfrontières et multi-pays.

Tableau 4. Allocations et décaissements du fonds du Dispositif intérimaire du CIR (au 31 décembre 2024)

Catégorie de rapport	Type de projet	Allocations	Décaissements du GFAS
			(en millions d'USD)
Mise en œuvre par les PMA	Soutien du Dispositif intérimaire du CIR	4,00	2,48
Mise en œuvre par les Organisations	Soutien du Dispositif intérimaire du CIR	0,76	0,54
Mise en œuvre par d'autres entités	Soutien du Dispositif intérimaire du CIR	0,52	0,30
Activités globales du CIR		0,06	0,06
Soutien administratif du SE		1,13	0,04
Soutien technique du SE		2,63	0,09
GFAS		2,00	0,00
Honoraires de gestion de l'UNOPS (0,75%)		0,08	0,03
Total		11,18	3,54

3. Supervision financière et assurance

Le tableau ci-après résume les principaux éléments de la supervision financière du CIR:



Audit externe des projets

Audits annuels achevés du FASCIR et des projets menés.



Atténuation des risques

Système en place actualisé sur la base des risques institutionnels et au niveau des projets.



Clôture des projets

Achèvement de la clôture des 175 projets de la Phase Deux du CIR.

Collecte et archivage des informations sur les projets clôturés, enseignements tirés, et mise à jour correspondante du Pôle de connaissances.



Transparence des données

Accès rapide.

Suivi via le SIG du CIR et le Pôle de connaissances.

08

Annexes

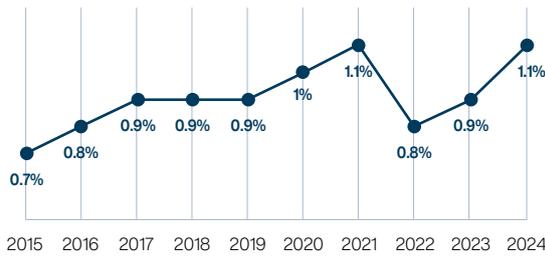
62



Résultats par indicateurs¹

Indicateurs au niveau des impacts

A – Part des PMA dans les exportations mondiales non pétrolières (%)



Source: Secrétariat de l'OMC.

B – Valeur des échanges en provenance des PMA (en milliards d'USD)



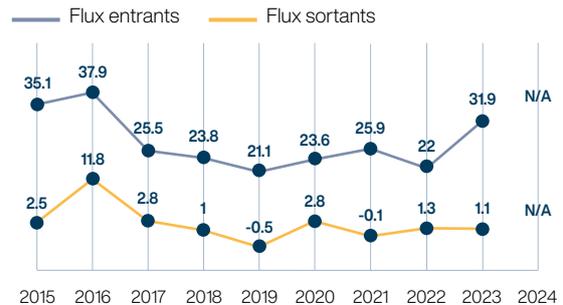
Source: Secrétariat de l'OMC.

C – Flux d'Aide pour le commerce vers les PMA (en milliards d'USD)



Source: Secrétariat de l'OMC/OCDE

D – Investissement étranger direct dans les PMA (en milliards d'USD)



Source: Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED.

E – Indice de développement humain dans les PMA



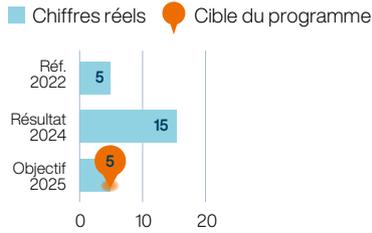
Source: Rapport sur le Développement Humain 2020, PNUD.

¹ Les données de référence du Dispositif intérimaire du CIR sont établies par rapport aux résultats de 2022, ce qui exclut les résultats de 2023 qui ont été publiés ultérieurement dans le Rapport de fin de la Phase Deux du CIR. Par conséquent, les résultats cumulés de 2024 du Dispositif intérimaire du CIR seraient, pour la plupart des indicateurs, inférieurs aux résultats présentés dans le Rapport annuel 2023 de fin de la Phase Deux du CIR.

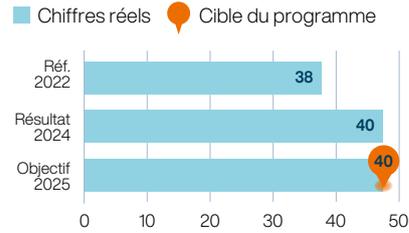


Résultat 1 – Amélioration de l’environnement commercial propice à une croissance inclusive et durable des PMA

1.a – Nombre de plans nationaux de développement supplémentaires intégrant le commerce

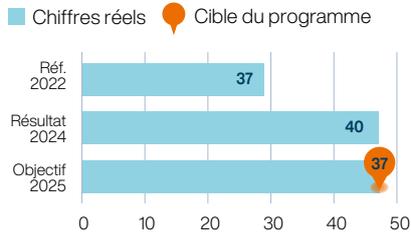


1.b – Nombre de pays du CIR (Dispositif intérimaire) disposant de mécanismes efficaces de coordination commerciale



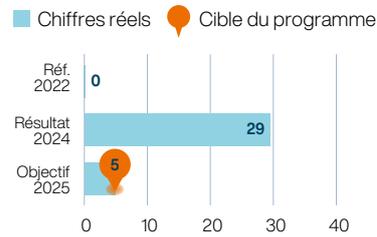
164 réunions de coordination soutenues en 2024.

1.c – Nombre de pays du CIR (Dispositif intérimaire) ayant des stratégies sectorielles intégrant le commerce



8 nouvelles stratégies sectorielles rédigées en 2024.

1.d – Nombre de pays du CIR (Dispositif intérimaire) ayant progressé dans leur intégration aux systèmes commerciaux mondiaux et régionaux en 2024



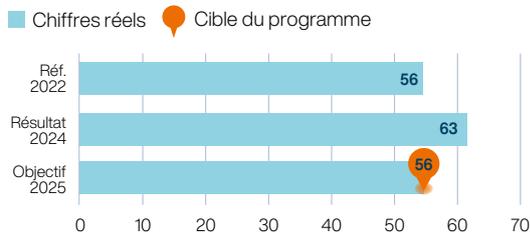
Le CIR a soutenu 61 actions à l'appui d'engagements commerciaux bilatéraux, régionaux et de l'OMC en 2024.

64



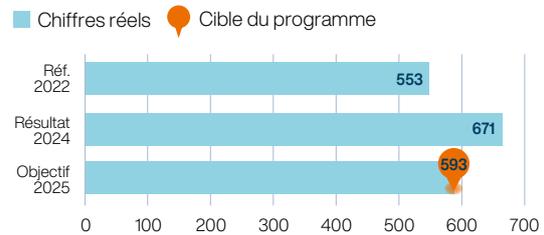
Produit 1.1 – Amélioration des cadres politiques et réglementaires fondés sur des données probantes pour le commerce et l’investissement

1.1.a – Nombre de politiques de commerce et d’investissement de qualité formulées et mises à jour avec l’appui du CIR



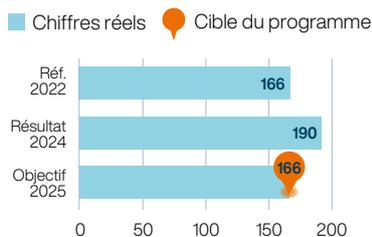
7 nouvelles politiques soutenues par le Dispositif intérimaire du CIR en 2024.

1.1.b – Nombre d’actions entreprises pour améliorer la législation et la participation aux forums liés au commerce



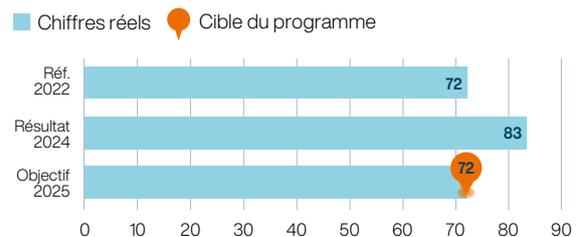
118 actions soutenues dans 29 pays en 2024.

1.1.c – Nombre d’études réalisées grâce à l’appui du CIR



24 études soutenues par le CIR en 2024.

1.1.d – Nombre de réglementations relatives au commerce et à l’investissement adoptées

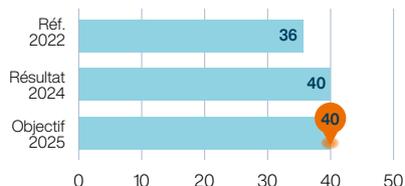


11 réglementations en 2024.

Produit 1.2 – Renforcement de la coordination institutionnelle pour le développement du commerce et l’investissement

1.2.a – Nombre de pays du CIR (Dispositif intérimaire) ayant intégré des UNMO dans le système gouvernemental

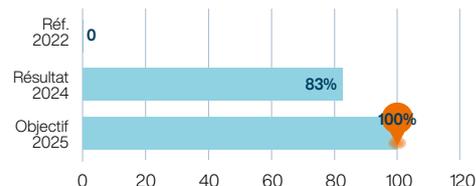
■ Chiffres réels ● Cible du programme



Les UNMO sont considérées comme intégrées dans 40 des 41 pays bénéficiant du Dispositif intérimaire du CIR. La Somalie est le pays manquant en raison de l’inexistence d’une structure d’UNMO.

1.2.a.i – Pourcentage d’UNMO qui n’ont pas vu leur note de durabilité empirer entre janvier et décembre 2024

■ Chiffres réels ● Cible du programme



Les 6 UNMO suivantes ont vu leur note de durabilité empirer: Djibouti, Ethiopie, Ouganda, Timor-Leste, Togo et Tuvalu.

1.2.a.ii – Nombre d’UNMO soutenues qui ont amélioré leur note de durabilité en 2024

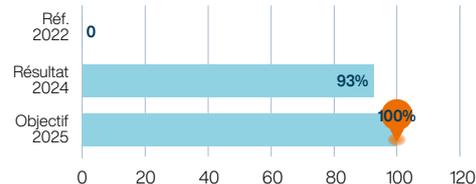
■ Chiffres réels ● Cible du programme



Les 7 UNMO suivantes ont amélioré leur note de durabilité: Bénin, Burkina Faso, Haïti, São Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan du Sud et Zambie.

1.2.a.iii – Pourcentage de pays du CIR disposant d’UNMO qui n’ont pas vu leur score en matière d’intégration se détériorer entre janvier 2024 et décembre 2024

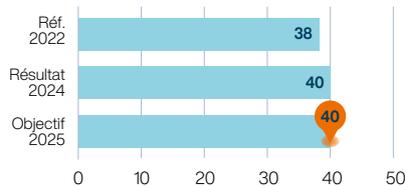
■ Chiffres réels ● Cible du programme



Trois pays ont vu leur score d’intégration se dégrader (Ethiopie, Kiribati, Tuvalu).

1.2.b – Nombre de pays du CIR (Dispositif intérimaire) dotés de mécanismes de coordination public-privé de qualité et fonctionnels

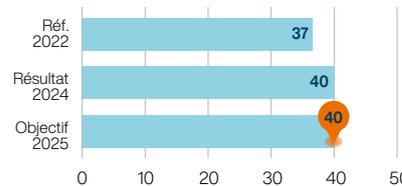
■ Chiffres réels ● Cible du programme



En 2024, 17 réunions de coordination public-privé soutenues par le CIR dans 7 PMA.

1.2.c – Nombre de pays du CIR disposant de mécanismes de dialogue de qualité entre les gouvernements et les donateurs sur les questions liées à l’investissement et au commerce

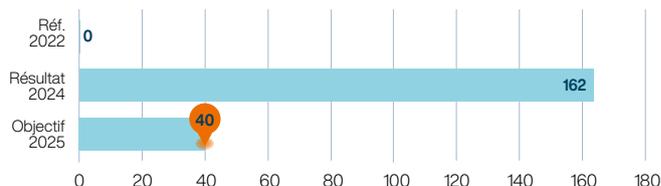
■ Chiffres réels ● Cible du programme



En 2024, le CIR a soutenu 13 réunions de dialogue entre gouvernements et donateurs dans 8 pays+G26.

1.2.d – Nombre de réunions d’organes de coordination commerciale (comités, groupes de travail, groupes intersectoriels) facilitées en 2024

■ Chiffres réels ● Cible du programme

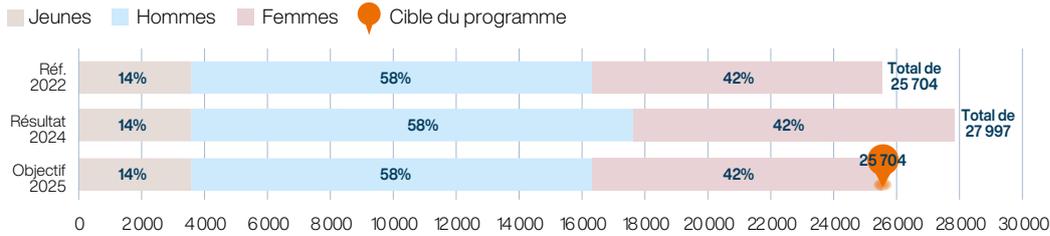


162 réunions de coordination commerciale soutenues par le CIR dans 28 PMA.



Produit 1.3 – Renforcement des capacités de formulation et de mise en œuvre des politiques

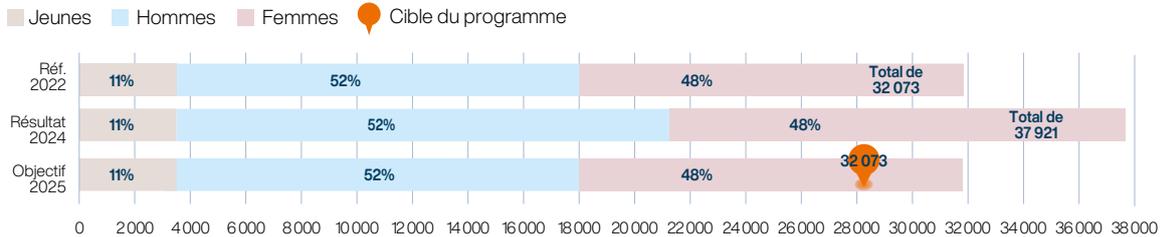
1.3.a – Nombre de fonctionnaires (ventilés par sexe et par âge) formés dans les domaines liés à l'investissement et au commerce



2 293 fonctionnaires formés en 2024 dans 22 PMA / 11 754 femmes / 3 933 jeunes bénéficiaires.

Note: Le graphique montre le total cumulé des participants masculins et féminins. Les jeunes sont inclus à des fins d'illustration et ne contribuent pas au total cumulé.

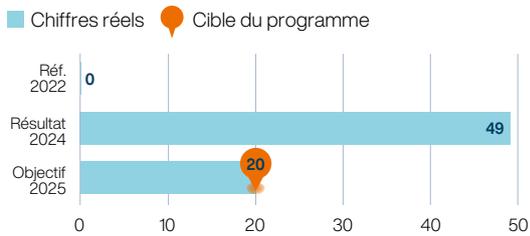
1.3.b – Nombre de représentants du secteur privé et de la société civile (ventilés par sexe et par âge) formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce pour participer au programme commercial national



5 848 nouveaux bénéficiaires en 2024.

Note: Le graphique montre le total cumulé des participants masculins et féminins. Les jeunes sont inclus à des fins d'illustration et ne contribuent pas au total cumulé.

1.3.c – Nombre d'actions menées en lien avec le suivi ou la durabilité des projets antérieurs du CIR en 2024

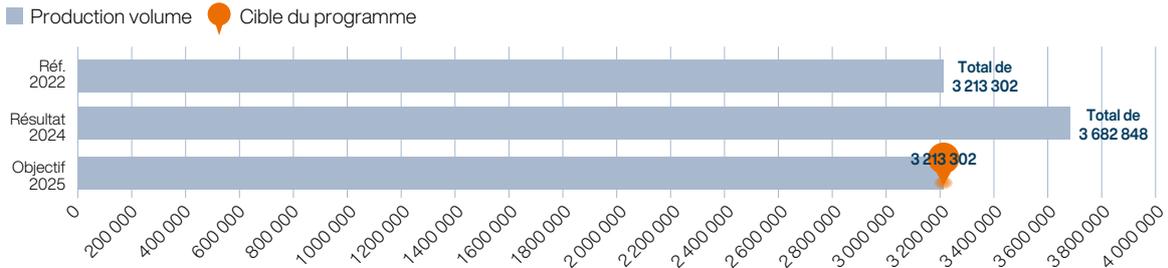


49 missions de suivi menées par 21 pays.



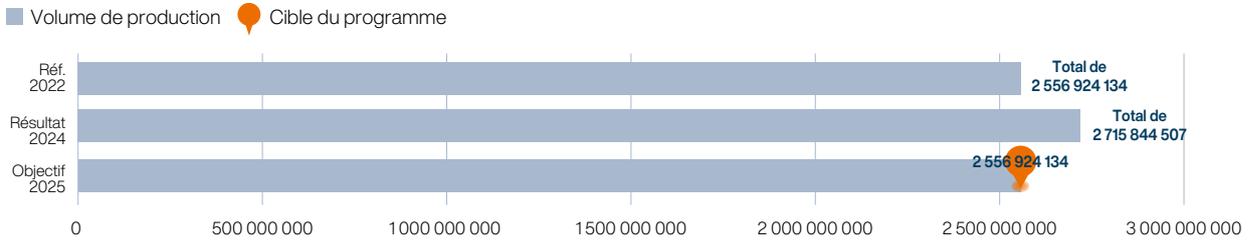
Résultat 2 – Augmentation des exportations et de l'accès aux marchés internationaux

2.a – Volume de la production générée grâce aux interventions du CIR (tonnes)



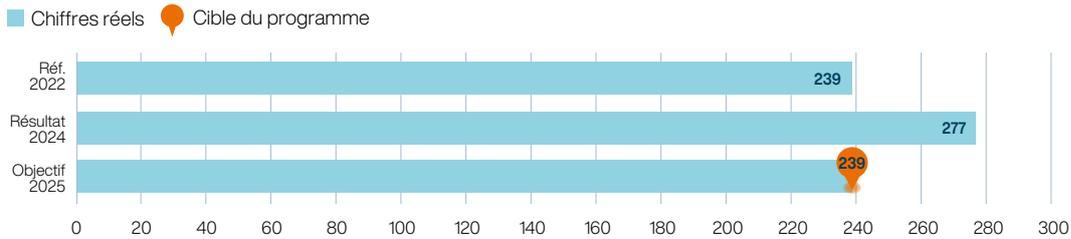
469 546 de tonnes métriques supplémentaires produites par les pays bénéficiaires dans les chaînes de valeur soutenues durant la Phase Deux du CIR.

2.b – Valeur (USD) des exportations générées grâce aux interventions du CIR

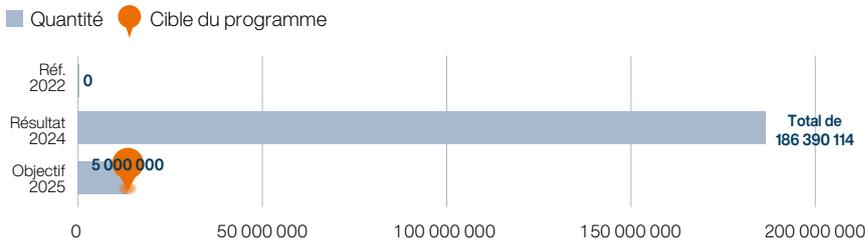


158 520 373 USD supplémentaires.

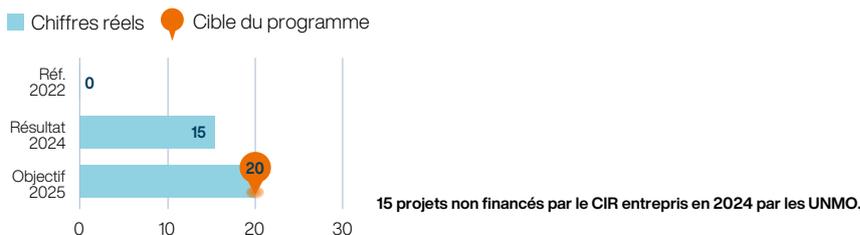
2.c – Nombre de nouveaux marchés internationaux pénétrés avec le soutien du CIR



2.d – Ressources supplémentaires gérées par les UNMO et/ou mobilisées auprès d'autres sources, notamment des donateurs, des gouvernements et du secteur privé en 2024

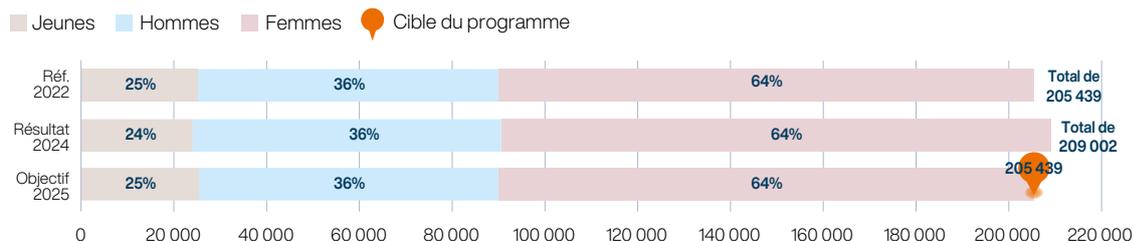


2.e – Nombre de projets supplémentaires non financés par le CIR conçus, mis en œuvre et/ou coordonnés par les UNMO en 2024



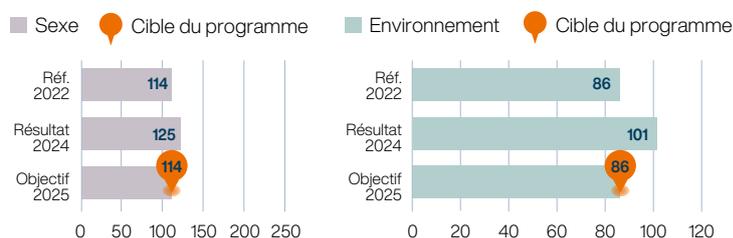
Produit 2.1 – Amélioration de la participation des pays du CIR aux chaînes de valeur stratégiques pour une meilleure connectivité aux marchés

2.1.a – Nombre total de personnes formées aux pratiques de la chaîne de valeur (ventilées par sexe et par âge) grâce à la participation à des initiatives de renforcement des capacités du CIR



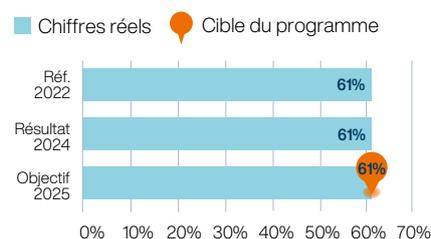
3 563 personnes supplémentaires formées en 2024.

2.1.b – Nombre d'activités de sensibilisation menées sur l'égalité des genres et l'environnement

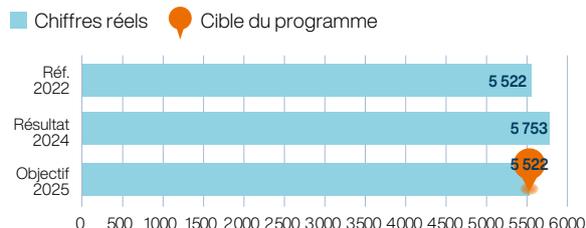


26 nouvelles actions / 11 nouvelles actions sur l'égalité des genres / 15 nouvelles actions sur l'environnement.

2.1.c – Pourcentage de femmes bénéficiant directement des projets du secteur productif financés par le CIR

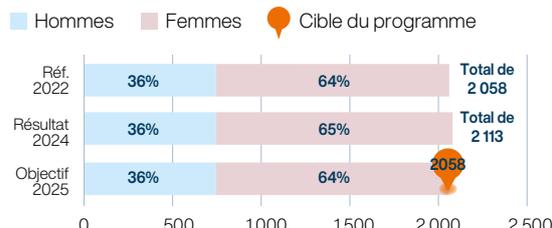


2.1.d – Nombre d'associations de producteurs (ventilées par MPME, appartenant à des femmes) formées aux pratiques de la chaîne de valeur



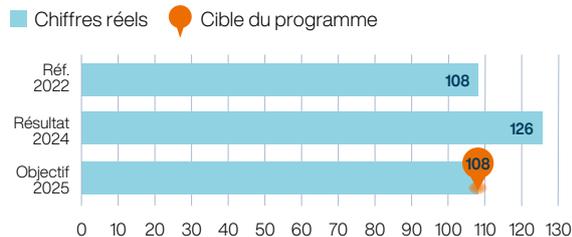
231 associations de producteurs accompagnées en 2024.

2.1.e – Nombre de personnes (ventilées par sexe) participant à des foires commerciales liées à la connectivité des marchés



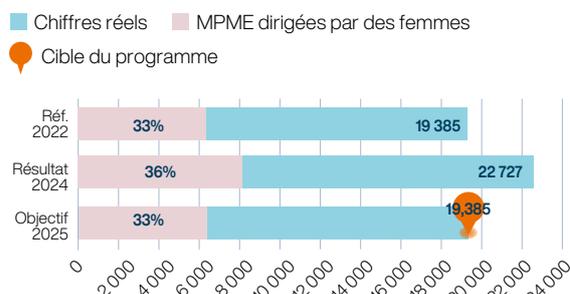
55 acteurs soutenus pour assister aux foires commerciales.

2.1.f – Nombre d'initiatives de facilitation des échanges entreprises avec l'appui du CIR



18 initiatives de facilitation des échanges soutenues dans 9 pays.

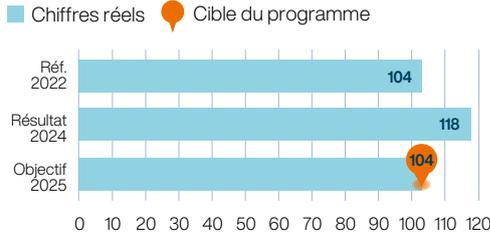
2.1.g – Nombre de MPME soutenues par des projets du CIR



3 342 MPME soutenues en 2024 / 1 717 MPME dirigées par des femmes.

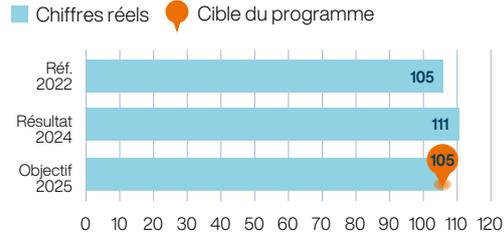
Produit 2.2 – Amélioration de l'utilisation de la technologie dans la production et les services dans certaines chaînes de valeur

2.2.a – Nombre d'initiatives de commerce électronique entreprises



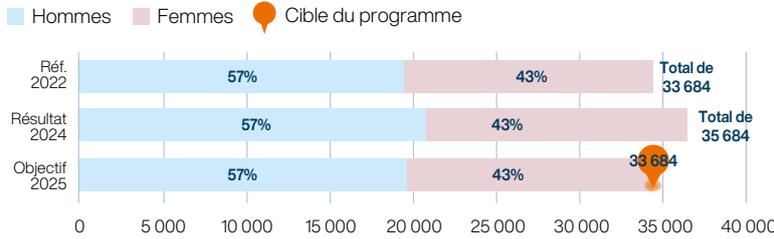
14 initiatives de commerce électronique soutenues en 2024.

2.2.b – Nombre de nouvelles technologies adoptées grâce au soutien du CIR



6 nouvelles technologies adoptées en 2024.

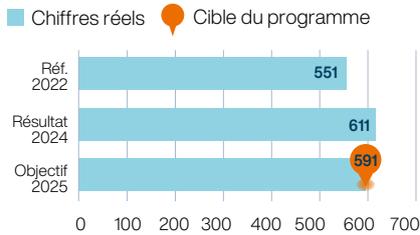
2.2.c – Nombre de personnes (ventilées par sexe) qui adoptent de nouvelles technologies dans le cadre d'initiatives de renforcement des capacités du CIR



2000 personnes adoptent les nouvelles technologies / 15 419 femmes.

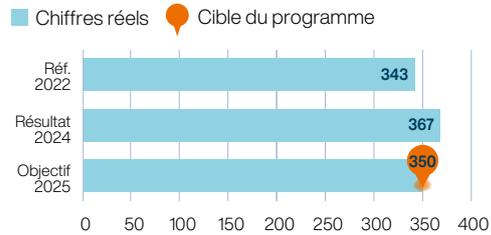
Produit 2.3 – Soutien aux pays du CIR pour mobiliser (directement et indirectement) des ressources supplémentaires

2.3.a – Nombre d'actions entreprises par les partenaires du CIR (Organisations/SIG) à l'appui de la mobilisation de financements et d'expertise



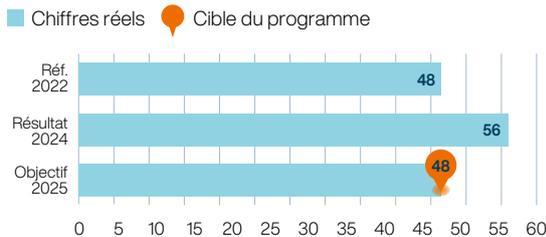
60 actions de mobilisation soutenues en 2024.

2.3.b – Nombre de projets financés par les partenaires de développement (Donateurs du CIR/Organisations/banques de développement) en lien avec les Matrices des actions des EDIC

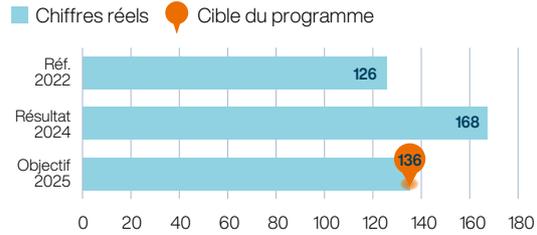


17 projets supplémentaires liés à l'EDIC.

2.3.c – Nombre de projets du CIR faisant appel à des ressources du secteur privé



2.3.d – Nombre de projets du CIR recevant un financement supplémentaire de la part des gouvernements et des partenaires de développement



42 projets du Dispositif intérimaire du CIR bénéficiant d'un financement supplémentaire de la part des gouvernements des PMA et des partenaires de développement.

Liste des projets du Dispositif intérimaire du CIR

Pays	Titre	Budget (USD)	Principale entité de mise en œuvre
Bangladesh	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	WAIPA
Bénin	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Bénin
Bhoutan	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Bhoutan
Burkina Faso	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Burkina Faso
Burundi	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	99 020	Gouvernement du Burundi
Cambodge	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	149 800	Gouvernement du Cambodge
Comores	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	212 661	Gouvernement des Comores
Congo, République démocratique du	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	71 834	WAIPA
Djibouti	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	149 730	Gouvernement de Djibouti
Éthiopie	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de l'Éthiopie
Gambie	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de la Gambie
Guinée	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de la Guinée
Guinée-Bissau	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de la Guinée-Bissau
Haïti	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement d'Haïti
Îles Salomon	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	PNUD
Kiribati	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	50 054	CESAP
Lesotho	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	PNUD
Libéria	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	ITC
Madagascar	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de Madagascar
Malawi	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	WAIPA
Mali	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Mali
Mauritanie	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de la Mauritanie
Mozambique	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	Gouvernement du Mozambique
Népal	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	Gouvernement du Népal
Niger	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Niger
Ouganda	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	Gouvernement de l'Ouganda
RDP lao	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	Gouvernement de la RDP lao
République centrafricaine	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de la RCA
Rwanda	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Rwanda
São-Tomé-et-Principe	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	Gouvernement de São-Tomé-et-Principe
Sénégal	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Sénégal
Sierra Leone	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de la Sierra Leone
Somalie	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	TRAPCA
Soudan du Sud	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	PNUD
Tanzanie	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	PNUD
Tchad	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Tchad
Timor-Leste	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Timor-Leste
Togo	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement du Togo
Tuvalu	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	50 054	CESAP
Tuvalu	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	60 000	PNUD
Vanuatu	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	100 000	WAIPA
Zambie	Projet de soutien du Dispositif intérimaire du CIR	150 000	Gouvernement de la Zambie
Total		5 443 153	



Glossaire

AGOA	Loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique	S&E	Suivi et évaluation
ANT	Agence nationale du tourisme (Djibouti)	SE	Secrétariat exécutif du CIR
BID	Banque islamique de développement	SEA	Suivi, évaluation et apprentissage
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est	SWAp	Sector-Wide Approach (Approche sectorielle intégrée)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	TRAPCA	Centre africain de formation en politique commerciale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	UE	Union européenne
CIR	Cadre intégré renforcé	UIMOP	Unité individuelle de mise en œuvre des projets (Rwanda)
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement	UNMO	Unité nationale de mise en œuvre du CIR
COP29	Conférence des Parties à la CCNUCC	UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
EDIC	Étude diagnostique sur l'intégration du commerce	USD	Dollar des États-Unis
FASCIR	Fonds d'affectation spéciale pour le CIR	VFIPA	Agence de promotion des investissements étrangers du Vanuatu
FIDA	Fonds international de développement agricole	WAIPA	Association mondiale des agences de promotion de l'investissement
GFAS	Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR	ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
ITC	Centre du commerce international		
ITFC	Société islamique internationale de financement du commerce		
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises		
ODD	Objectif de développement durable		
OMC	Organisation mondiale du commerce		
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel		
PEMO	Principale entité de mise en œuvre du CIR		
PMA	Pays les moins avancés		
PME	Petites et moyennes entreprises		
PND	Plan national de développement		
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement		

Crédits photos

Couverture: © UNMO Ouganda

Pages:

- 4: © OMC
- 6: © Mission permanente du Togo
- 7: © Mission permanente de la Finlande
- 8: © Ratnakar Adhikari/CIR
- 17: © Simon Hess/CIR
- 22: © Jimei Kou/CIR
- 23: © UNMO Mali
- 24: © Simon Hess/CIR
- 25: © José Carlos Alexandre/CIR
- 27: © UNMO Népal
- 28: © OMC
- 28: © OMC
- 31: © UNMO Madagascar
- 32-33: © Simon Hess/CIR
- 36: © CIR
- 37: © Simon Hess/CIR
- 41: © UNMO RDP lao
- 41: © CESAP
- 43: © Ollivier Girard/CIR
- 44: © Simon Hess/CIR
- 44: © UNMO Rwanda
- 45: © Ollivier Girard/CIR
- 47: © UNMO Mali/CIR
- 48: © UNMO Tanzanie (droite) / © UNMO Niger (gauche)
- 49: © Raphaëlle Quintard/CIR
- 52: © Jimei Kou/CIR
- 55: © CIR

Rapport conçu et imprimé par la
Section de conception graphique et
événementielle, impression et distribution.
© CIR 2025

Publié en juin 2025

Le Cadre intégré renforcé (CIR) réunit des partenaires et des ressources pour aider les pays les moins avancés (PMA) à mettre le commerce au service de la réduction de la pauvreté, de la croissance inclusive et du développement durable.

Organisations partenaires du CIR

Fonds monétaire international (FMI)

Centre du commerce international (ITC)

ONU commerce et développement
(CNUCED)

Programme des Nations unies
pour le développement (PNUD)

Groupe de la Banque mondiale

Organisation mondiale du
commerce (OMC)

Organisation des Nations unies pour le
développement industriel (ONUDI)

ONU Tourisme

Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR

Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Donateurs du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR

